

9c



PLAN D'ACTION 2014-2015

de la

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS

DE L'OUTAOUAIS

TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	3
II.	LA MISSION DE LA CRÉO	3
III.	LES MANDATS DE LA CRÉO	4
IV.	LE CONTEXTE	4
	A. PLAN STRATÉGIQUE RÉGIONAL 2012-2017	4
	B. LIEUX DE CONCERTATION SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CRÉO	5
	C. LE CADRE FINANCIER DE LA CRÉO	6
	Tableau 1 : Programmation budgétaire pour l'exercice financier 2014-2015	7
	D. LES ENTENTES SPÉCIFIQUES (OU ACTIONS JEUNESSE STRUCTURANTES), ADMINISTRATIVES OU DE PARTENARIAT EN COURS OU EN NÉGOCIATION	8
	Tableau 2 : Liste des ententes signées ou en cours de négociation au 31 juillet 2014	9
	E. LES PROJETS RÉGIONAUX, PARTENARIATS FINANCIERS ET MANDATS SPÉCIAUX	10
V.	ACTIVITÉS PARTICULIÈRES DE LA CRÉO PRÉVUES EN 2014-2015 SUR LE PLAN DE LA GESTION ET DE LA REPRÉSENTATION	11
	Mise à jour des politiques de gestion en ressources humaines	11
	Application des lois et de la réglementation gouvernementale	11
	Nouvelles exigences d'informations financières du MAMOT	11
	Participation de la CRÉO à des comités provinciaux et régionaux	12
	Mémoires, Avis régionaux et commissions parlementaires	13
	Activités de communication de la CRÉO	13
VI.	MISE EN GARDE	13
VII.	ANNEXES	14
	Annexe 1 : Liste des principales actions prévues pour l'exercice 2014-2015 (1 ^{er} avril 2014 au 31 mars 2015)	15
	Annexe 2 : Plan d'action 2014-2015 de la CRRNTO	22
	Annexe 3 : Plan d'action 2014-2015 de la TJO	27
	Annexe 4 : Les trois axes du PSR 2012-2017 et les stratégies régionales associées	39
	Annexe 5 : Conformité du PSR 2012-2017 aux principes de la Loi sur le développement durable et de la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires	42
	Annexe 6 : FDR – Engagements confirmés 2014-2015	46
	Annexe 7 : FRIJ – Projets et ententes en cours 2014-2015	47
	Annexe 8 : Entente de gestion 2014-2015 entre la CRÉO et le MAMOT (Annexe E)	48
	Annexe 9 : Copie du communiqué confirmant la suspension des commissions régionales	

I. INTRODUCTION

Le plan d'action 2014-2015 de la CRÉO est présenté conformément à l'article 7,4 de l'Entente de gestion intervenue le 17 mars 2014 entre la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Il a pour but de mieux guider le processus décisionnel au sein de la CRÉO, de mieux informer ses administrateurs et ses partenaires ainsi que de mieux encadrer les activités de l'équipe. Ce document vise par ailleurs à rappeler le contexte juridique dans le cadre duquel la CRÉO évolue, son cadre budgétaire pour l'exercice financier 2014-2015, tel que précisé à la suite du dépôt du Budget et des crédits du Gouvernement du Québec le 4 juin dernier, ainsi que les principaux projets et dossiers qui seront réalisés, poursuivis ou entrepris au cours de la période de 12 mois, soit de avril 2014 à mars 2015.

Il permet de faire le lien entre les activités menées à la CRÉO, le Plan stratégique régional (PSR) de l'Outaouais 2012-2017 et la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (SOVT). Il tient compte également des ententes en cours entre la CRÉO et le gouvernement du Québec, représenté par différents ministères et organismes, notamment le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, le Secrétariat à la Jeunesse, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère des Transports du Québec et de nombreux autres ministères et organismes dans le cadre d'ententes spécifiques ou administratives.

Il est à noter que ce document présente l'essentiel des activités connues au 1er août 2014. Cependant, de nouveaux dossiers pourront être ajoutés selon l'évolution des demandes du conseil d'administration, du gouvernement du Québec, des partenaires nationaux et régionaux ainsi que de l'évolution sur les plans politique, économique et d'autres facteurs. D'autre part, compte tenu du contexte spécifique à la CRÉO en matière de relations de travail, il faut mentionner la collaboration du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais – CSN à la réalisation de ce plan d'action annuel, ainsi que de la contribution de chacun des membres de l'équipe de la CRÉO.

Enfin, ce plan d'action permet de répondre aux objectifs suivants :

PLANIFIER ET PRIORISER

- Permettre une meilleure planification des activités de la CRÉO à court et moyen termes;
- Permettre une meilleure priorisation des activités et projets appuyés par la CRÉO, lorsque les disponibilités budgétaires de la CRÉO le permettent (FDR, PDRF, FOIS-PAGSIS, VHR, FRIJ, Transport collectif, etc.);
- Contribuer au cycle budgétaire de la CRÉO et à sa reddition de compte (plan d'action annuel, prévisions budgétaires, états financiers mensuels, états financiers audités et rapport d'activité annuel).

INFORMER ET MOBILISER

- Informer les administrateurs, les partenaires et la population sur les activités et mandats de la CRÉO, tout en clarifiant le rôle exercé par la CRÉO, et en tenant compte des ressources financières et humaines qui lui sont allouées;
- Avoir une vision globale des activités et des interventions de la CRÉO et de ses composantes.

RÉPONDRE AUX EXIGENCES MINISTÉRIELLES

- Arrimer les activités entre le PSR 2012-2017 et les principes de la Loi sur le développement durable;
- Arrimer les activités avec la Loi et la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (SOVT) en intégrant les principes et orientations qui y sont énoncés;
- Répondre aux exigences de l'Entente de gestion intervenue entre la CRÉO et le MAMOT, notamment l'article 7,4 de ladite Entente, ainsi qu'aux exigences des autres ententes, notamment la convention de gestion avec le Secrétariat à la jeunesse (SAJ).

II. LA MISSION DE LA CRÉO

La Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) est une personne morale de droit public constituée en vertu de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* (L.R.Q. c. M-22.1). La CRÉO est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour la région administrative de l'Outaouais. Elle a notamment pour mission de concerter, d'appuyer et de représenter les acteurs de la région, dans le respect de leurs missions et de leurs mandats, afin d'influencer et de réaliser le développement régional et pour donner une voix forte et solidaire à l'Outaouais pour acquérir les pouvoirs de décider, d'agir et d'investir.

III. LES MANDATS DE LA CRÉO

La CRÉO a comme principaux mandats de favoriser la concertation des partenaires de la région et d'émettre des avis au gouvernement du Québec sur le développement de l'Outaouais.

En plus de ses rôles de développement régional et de concertation, elle doit aussi établir le plan quinquennal de développement, qui définit dans une perspective de développement durable les objectifs généraux et spécifiques en matière de développement de la région. Elle conclut également des ententes de développement avec les ministères et organismes du gouvernement et d'autres partenaires. Pour ce faire, elle dispose d'outils de développement tels que :

- Le Plan stratégique régional (PSR) 2012-017
- Le Fonds de développement régional (FDR)
- Les Ententes spécifiques de régionalisation et de partenariat
- Le Programme de développement régional et forestier (PDRF)
 - La Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO)
 - La Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)
 - Le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT)
- Le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)
 - Les Actions jeunesse structurantes (AJS)
 - Les projets jeunesse locaux (PJJ)
- Le Fonds québécois d'initiatives sociales (FOIS-SISCA)
- La Table régionale de concertation sur les véhicules hors routes (Table VHR)
- L'entente en transport collectif

IV. LE CONTEXTE

A. PLAN STRATÉGIQUE RÉGIONAL 2012-2017

L'élaboration d'un plan quinquennal de développement régional (PQDR) est un des mandats confiés à la CRÉO par le gouvernement du Québec. Pour la région de l'Outaouais, la CRÉO a donc élaboré le PSR 2012-2017. Ce PSR, qui s'inspire des principes du développement durable comme le démontre les graphiques ci-dessous, est le résultat d'une vaste consultation auprès de partenaires de différents horizons et différents secteurs d'activité, laquelle s'est déroulée en 2011-2012, pour culminer par la tenue d'un Forum régional le 2 novembre 2012. Le conseil d'administration de la CRÉO a adopté le PSR 2012-2017 le 3 décembre 2012.

Il est bon de rappeler que le PSR 2012-2017 comprend trois axes de développement, soit le milieu de vie, le mode de vie et le niveau de vie, s'inscrivant sous la forme de cinq secteurs d'activités, 15 enjeux sectoriels et 32 stratégies d'intervention. L'annexe 4 en présente une énumération complète.

Dans la réalisation de ses mandats et activités, les actions de la CRÉO se doivent d'être en lien direct avec les stratégies du PSR 2012-2017 inspirées des principes de la Politique gouvernementale du développement durable, principes qui ont guidé l'élaboration du PSR. D'autre part, étant donné la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (LOVT) ainsi que l'adoption, en 2012, de la Stratégie gouvernementale qui y est associée, la CRÉO se doit de tenir compte également des principes de la LOVT dans le cadre de la réalisation de ses mandats et activités ainsi que dans l'analyse des demandes de financement.

Les deux graphiques suivants, ainsi que l'annexe 5, permettent de confirmer les liens existants entre les quatre axes du développement durable, en rapport avec les trois Axes de développement et les 32 stratégies d'intervention du PSR 2012-2017 :

Axes du développement durable



Axes de développement du PSR 2012-2017



De plus, le PSR 2012-2017 comprend des enjeux et objectifs qui relèvent des activités de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO), notamment en lien avec les enjeux numéros 3, 4, 5, 12 et 14. Une copie du plan d'action 2014-2105 de la CRRNTO est jointe en Annexe 2 de la présente pour en faire partie intégrante.

De la même façon, les activités de la Table jeunesse Outaouais (TJO) sont également justifiées au niveau du PSR 2012-2017, notamment en lien avec les enjeux numéros 1, 4, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 14 et 15, comme le montre l'Annexe 4. Une copie du plan d'action 2014-2105 de la TJO est jointe en Annexe 3 de la présente pour en faire partie intégrante.

B. LIEUX DE CONCERTATION SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CRÉO

L'un des principaux mandats de la CRÉO est de favoriser la concertation entre les partenaires de la région en matière de développement régional. Pour cela, la CRÉO dispose de plusieurs lieux de concertation régionale. Jusqu'en septembre 2013, la CRÉO disposait notamment des commissions régionales suivantes pour conseiller le conseil d'administration sur les enjeux et projets issus des secteurs d'intervention du PSR :

- Commission régionale Culture, Loisir, Sport
- Commission régionale Éducation, Recherche et Science
- Commission régionale Développement économique et Emploi
- Commission régionale Protection de l'environnement, Aménagement du territoire et Transport
- Commission régionale Développement social et Santé

La compression budgétaire de l'ordre de 34 % du Fonds de développement régional (FDR) alloué à la CRÉO pour l'exercice financier 2013-2014 (laquelle compression a été maintenue en 2014-2015) a obligé la CRÉO à procéder à une réorganisation opérationnelle. Cette réorganisation a notamment entraîné l'élimination de 2 postes en ressources humaines financés à partir du FDR. Les administrateurs de la CRÉO ont par ailleurs convenu de suspendre les activités desdites commissions le temps de compléter la réorganisation opérationnelle et, à cet égard, un communiqué à l'attention des membres des commissions régionales fut émis le 6 septembre 2013 (Annexe 9).

Par conséquent, une première action de la CRÉO consistera à élaborer une nouvelle proposition de gouvernance, comprenant un nouveau modèle de concertation régionale, laquelle revisitera la nomenclature, la mission, les mandats et la composition de nouvelles commissions régionales, tout en tenant compte des axes de développement identifiés au PSR 2012-2017.

Action no. 1	Élaboration et proposition de mise en place d'un nouveau modèle de gouvernance régionale, comprenant la mise en place de commissions régionales sectorielles. Cette proposition devra se faire dans le respect des objectifs et stratégies d'intervention du PSR 2012-2017 et des missions et mandats des partenaires sectoriels.	
Échéancier	Consultation des partenaires concernés lors du Forum intersectoriel Dépôt d'une proposition au conseil d'administration	Automne 2014 Automne 2014

D'autre part, la CRÉO poursuit ses activités en lien avec les lieux de concertation suivants :

- Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO)
 - Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public (TRGIRT)
- Table Jeunesse Outaouais
- Table régionale de concertation sur les véhicules hors route (Table VHR)
- Comité consultatif régional en transport collectif
- Comités de gestion et de suivi des ententes spécifiques

Sur ce plan, il faut rappeler la compression budgétaire décrétée par la ministre des Ressources naturelles, en juillet 2013, à l'occasion de la mise en place du Programme de développement régional et forestier (PDRF) de l'ordre de 34 %, ce qui a entraîné le regroupement des trois Tables locales de gestion intégrée de l'Outaouais (Table Basse-Lièvre, Table Coulonge et Table Haute-Gatineau-Cabonga) en une seule Table, puis l'abolition de deux postes en ressources humaines financés à partir du PDRF.

Il faut également souligner le maintien du PDRF par le Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, confirmé en juillet 2014, auquel s'ajoute une seconde compression de 22 % du budget alloué en 2014-2015 dans le cadre du PDRF.

Action no. 2	Continuité des activités de la CRRNTO, de la TJO, de la TRGIRT, de la Table VHR et du Transport collectif	
Échéancier	En continu, mais contraintes par les efforts budgétaires demandés à la CRÉO à l'atteinte de l'équilibre budgétaire du gouvernement du Québec prévu pour l'exercice financier 2015-2016.	2014 – 2015

C. LE CADRE FINANCIER DE LA CRÉO

Il est important de rappeler ici que la réalisation des mandats et activités prévus au plan d'action de la CRÉO est fortement dépendante du cadre financier qui est alloué à la CRÉO. De fait, les crédits alloués aux conférences régionales des élus sont conditionnels aux budgets adoptés par le gouvernement du Québec sur une base annuelle et aux crédits confirmés par l'Assemblée nationale du Québec. Au cours des dernières années, les conférences régionales des élus du Québec ont été grandement sollicitées par le gouvernement du Québec pour contribuer à son objectif d'atteindre un budget équilibré. Dans le cas de la CRÉO, il faut se rappeler une première compression budgétaire de 20 % lors de l'exercice financier 2011-2012, puis une seconde de 34 % pour l'exercice financier 2013-2014, des crédits alloués à la CRÉO par le MAMOT à partir du FDR. Cette dernière compression est maintenue pour l'exercice financier 2014-2015. Il faut se rappeler également la compression budgétaire de 34 % imposée en juillet 2013 puis de 22 % en juillet 2014 dans le cadre du Programme de développement régional et forestier.

Aux fins du présent exercice de planification pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 et compte tenu du contexte budgétaire dans lequel évolue le gouvernement du Québec, ce dernier a maintenu à 42 millions \$ l'enveloppe globale allouée aux conférences régionales des élus dans le cadre du Fonds de développement régional en 2014-2015. Par conséquent, la CRÉO devrait recevoir sous peu la confirmation du maintien de son allocation annuelle par le ministre du MAMOT au montant de 1 756 194 \$ pour l'exercice financier 2014-2015.

N.B. : LA SOMME PRÉSENTÉE SOUS LE POSTE « BUDGET 2014-2015 » POUR LE FDR N'A PAS ÉTÉ CONFIRMÉE À CETTE DATE. PAR CONSÉQUENT, LES DONNÉES PRÉSENTÉES CI-DESSOUS POUR CE PROGRAMME POURRAIENT ÊTRE MODIFIÉES À NOUVEAU.

Compte tenu de cette allocation annuelle et compte tenu des engagements déjà réalisés par décision du conseil d'administration de la CRÉO, le **tableau 1** vous présente le cadre financier dans lequel évolue la CRÉO en 2014-2015, confirmant la marge de manœuvre approximative dont dispose la CRÉO pour cette période.

Ce cadre financier vient encadrer, voire contraindre la capacité de la CRÉO à réaliser de nouveaux projets ou de nouvelles ententes en 2014-2015. Ce constat pourrait cependant être modifié advenant que le gouvernement du Québec augmente ou diminue de nouveau les crédits alloués aux conférences régionales des élus à partir de l'exercice financier 2015-2016.

Tableau 1 : PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014-2015

POSTE	FDR	TJO	CRRNTO	FQIS	MAISON OUTAOUAIS	TRANSPORT COLLECTIF	TOTAL
REVENUS							
Revenu reporté 2013-2014 (1)	758 996 \$	897 794 \$	497 784 \$	568 690 \$	0 \$	220 761 \$	2 944 025 \$
Budget 2014-2015 (2) (3) (4)	1 756 194 \$	679 645 \$	928 620 \$	1 320 582 \$	285 491 \$		4 970 532 \$
Autres revenus (2)	33 350 \$	7 000 \$					40 350 \$
TOTAL DES REVENUS	2 548 540 \$	1 584 439 \$	1 426 404 \$	1 889 272 \$	285 491 \$	220 761 \$	7 954 907 \$
ENGAGEMENTS							
Budget Concertation et Fonctionnement (2) (3) (4)	1 087 066 \$	214 760 \$	260 014 \$				1 561 840 \$
Engagements reportés - projets régionaux	759 254 \$	480 087 \$	472 737 \$				1 712 078 \$
Désengagements (8)	(164 300 \$)						-164 300 \$
Sommes engagées-confirmées au 31 mars 2014 (5) (6)	408 500 \$	279 695 \$					688 195 \$
Sommes réservées depuis le 1er avril 2014 (6) (7)	283 250 \$	188 600 \$	25 047 \$				496 897 \$
TJO-Projets et entente en cours (5) (7)		327 500 \$					327 500 \$
FQIS (1)				1 889 272 \$			1 889 272 \$
Maison de l'Outaouais (1)					284 328 \$		284 328 \$
Transport collectif (1)						220 761 \$	220 761 \$
TOTAL DES ENGAGEMENTS	2 373 770 \$	1 490 642 \$	757 798 \$	1 889 272 \$	284 328 \$	220 761 \$	7 016 571 \$
SOLDE DISPONIBLE (9)	174 770 \$	93 797 \$	668 606 \$	0 \$	1 163 \$	0 \$	938 336 \$
Nbre de ressources humaines	9,5	3	2	1		1	

Sources :

- (1) États financiers audités au 31 mars 2014, Note complémentaire no. 10 – Apports reportés.
- (2) Budget de fonctionnement et de concertation 2014-2015 – CRÉO; rencontre du c.a. du 17 mars 2014
- (3) Budget alloué 2014-2015 – Table Jeunesse Outaouais (comprenant 195 677 \$ pour le fonctionnement et 483 968\$ pour le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), selon Avenant reçu le 28 juillet 2014)
- (4) Budget alloué par le MFFP/PDRF en 2014-2015 (confirmé par voie d'un communiqué de presse le 18 juillet 2014) (comprenant 20 % en activités de concertation régionale ou 184 724 \$; et 80 % en projets de développement régionaux, soit 668 606 \$ en appel de projets et 74 290 \$ en frais de gestion, selon le cadre normatif du MFFP)
- (5) Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) : Certains montants prévus dans le cadre du FRIJ demeurent à être confirmés.
- (6) Voir Annexe 6 à la présente
- (7) Voir Annexe 7 à la présente
- (8) Une recommandation de désengagement pour la somme de 328 600 \$ sera déposée pour décision à l'assemblée du conseil d'administration du 25 août 2014, puis réaffectée deux exercices financiers à hauteur de 164 300 \$ par année
- (9) CRRNTO : La somme de 668 606 \$ identifiée sous la rubrique CRRNTO est le total de la somme à être affectée à l'appel de projets régionaux (131 510 \$) et à l'appel de projets locaux par territoire de MRC (537 096\$).

En tenant compte de ce cadre financier, la section suivante vise donc à préciser les actions et activités de la CRÉO en 2014-2015 sur le plan des ententes spécifiques et de partenariat, des Actions jeunesse structurantes, en cours ou en négociation, ainsi que pour la continuité des projets régionaux déjà engagés, en matière de ressources naturelles, jeunesse, solidarité et inclusion sociale, transport collectif et autres secteurs.

Il est important de rappeler que le cadre financier présenté ci-dessus vient restreindre la capacité de la CRÉO à contribuer financièrement au renouvellement d'ententes spécifiques ou de partenariat qui se terminent au cours de l'exercice 2014-2015 ou qui se sont terminés au cours de l'exercice précédent.

Il sera cependant important pour la CRÉO de poursuivre la concertation avec les partenaires concernés afin de maintenir la mobilisation régionale en regard des grands enjeux de développement de la région et de sensibiliser le gouvernement sur la nécessité de réinvestir dans le Fonds de développement régional, qui constitue un effet levier essentiel pour relancer ces chantiers régionaux importants.

D. LES ENTENTES SPÉCIFIQUES (OU ACTIONS JEUNESSE STRUCTURANTES), ADMINISTRATIVES OU DE PARTENARIAT EN COURS OU EN NÉGOCIATION

Une entente spécifique est une convention entre une conférence régionale des élus, des ministères, des organismes gouvernementaux et d'autres partenaires, le cas échéant, pour prévoir des mesures en vue d'adapter aux particularités de la région l'action gouvernementale en matière de développement régional et assurer la mise en œuvre de priorités régionales. L'entente spécifique constitue donc un outil de développement souple et concret, basé sur un partenariat gouvernement-région.

La CREO peut aussi conclure une entente avec un ministre du gouvernement dans l'exécution de tout projet de développement régional relevant de la compétence de ce dernier, souvent appelée entente administrative. Dans le cadre de cette entente, la CREO a le pouvoir d'administrer les sommes que le gouvernement lui confie. Enfin, la CRÉO signe des ententes de partenariat ou des actions jeunesse structurantes (AJS) avec des partenaires régionaux afin de mettre en œuvre des objectifs spécifiques.

Action no. 3	Continuité des activités de la CRÉO en lien avec les ententes spécifiques, les ententes de partenariat, les ententes ACCORD et autres ententes, en cours ou en négociation au 31 juillet 2014	
Échéancier	En continu	2014 – 2015

Le **tableau 2** suivant présente les ententes spécifiques, en cours ou en négociation, les ententes de partenariat et administratives, les ententes reliées au secteur des ressources naturelles (CRRNTO) et les Actions jeunesse structurantes (AJS) qui ont cours au 31 juillet 2014.

Tableau 2 : Liste des ententes signées ou en cours de négociation au 31 juillet 2014

ENTENTES	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Secteur			
➤ Alliance pour la solidarité (FOIS-PAGSIS) (3,8 millions \$ sur 4 ans – 2012-2016) (Co-gestion- CREO – 4 MRC – Ville)			
➤ E.S. sur le développement et le rayonnement de la pratique artistique professionnelle	Terminée le 31 mars 2014		
➤ E.S. visant le développement de la culture en Outaouais 2013-2016 (466 700 \$ sur trois ans, cogestion CRÉO-MCC)			
➤ E.S. en matière d'aide au développement de la jeune relève amateur en loisir culturel 2011-2014	Terminée le 31 mars 2014		
➤ Politique de soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif	Terminée le 31 mars 2014		
➤ E.S. sur le développement de l'économie sociale 2010-2015 (530 000 \$ sur 5 ans, gestion CRÉO)			
➤ Entente de partenariat régional en tourisme	Terminée le 31 mars 2014	En négociation pour 2014-2015	
➤ E.S. sur les saines habitudes de vie (Québec en forme)	Terminée le 31 mars 2014		
➤ E.S. sur les conditions de vie des aînés (1,38 M \$ sur 4 ans - (Cogestion CRÉO-TCARO)			
➤ E.S. en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2013-2015 (272 000 \$ sur deux ans)			
➤ E. S. sur la régionalisation de l'immigration (Mobilité internationale et interrégionale) (2 ententes administratives temporaires pendant la période intérimaire)	Terminée le 31 mars 2013	En cours de négociation pour la période 2014-2019	
➤ E.S. visant l'amélioration de la persévérance scolaire 2013-2015 (la CRÉO est fiduciaire des fonds de Réunir Réussir – R2) (Cogestion CRÉO-Table éducation Outaouais)		En négociation pour la période 2015-2018	
➤ E.A. concernant le développement durable du secteur agroalimentaire	En négociation		
➤ E.A. sur la coordination en loisir et sport dans les territoires ruraux			
Secteur Ressources naturelles			
➤ ACCORD - Créneau bois			
➤ Programme de développement régional et forestier (PDRF)		En négociation pour 2015-2016 et années suivantes	
➤ Mesure de soutien à l'éducation et à l'information forestière (MSIEF)	En attente		
Actions jeunesse structurantes (AJS)			
➤ Tables jeunesse locales		Se termine le 31-12-2014 puis en négociation	
➤ E.S. Économie sociale			
➤ E.S. Jeune relève amateur	Terminée le 31-3-2014		
➤ E. S. sur la régionalisation de l'immigration (Mobilité internationale et interrégionale) (2 ententes administratives temporaires pendant la période intérimaire)	Terminée le 31 mars 2013	En cours de négociation pour la période 2014-2019	
➤ E.S. Développement de la culture			
➤ Bâtisseurs en création			
➤ Programme école-éco-citoyenne de l'Outaouais			
➤ Plan de communication 2013-2014 ACESO			
➤ Formation d'entraîneurs d'athlètes féminins			
➤ Plan d'action 2014 en participation citoyenne	Reconduit annuellement		
➤ Forces Avenir – Volet secondaire			
➤ E.S. visant l'amélioration de la persévérance scolaire 2013-2015 (la CRÉO est fiduciaire des fonds de Réunir Réussir – R2) (Cogestion CRÉO-Table éducation Outaouais)		En négociation pour la période 2015-2018	
Transport collectif			
➤ Convention d'aide financière pour la réalisation du plan d'action régional intégré sur le transport collectif du territoire	Prend fin le 31-12-2014	En négociation	
➤ Entente MTQ-CRÉO sur les VHR	Annulé		

E. LES PROJETS RÉGIONAUX, PARTENARIATS FINANCIERS ET MANDATS SPÉCIAUX

Pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015, sur la base du cadre financier présenté ci-dessus, la CRÉO respectera ses engagements dans le cadre des projets régionaux, des partenariats financiers et des mandats Qui ont présentement cours.

D'autre part, sur la base des prévisions budgétaires préliminaires présentées au cadre financier, il a fallu procéder à un exercice de priorisation en vue de recommander un certain nombre de projets régionaux en 2014-2015, compte tenu que le total des demandes d'assistance financière au 31 juillet 2014 dépasse largement la capacité financière du FDR cette année.

Ainsi, la liste détaillée des projets régionaux confirmés est disponible aux Annexes 6 (FDR) et 7 (TJO-FRIJ). D'autre part, la liste des projets qui pourraient recevoir une contribution financière de la CRÉO pour l'exercice financier 2014-2015, se présente comme suit :

Tableau 3 - Fonds de développement régional – Liste des nouveaux projets recommandés pour appuis financiers – Exercice financier 2014-2015

Nom du promoteur	Description du projet	Montant total du projet (\$)	Montant octroyé – FDR 2014-2015 (\$)
Entente spécifique / Conseil des arts et des lettres du Québec	Pratique artistique professionnelle	À préciser	20 000 \$
Entente administrative/Tourisme Outaouais	Partenariat régional en tourisme	À préciser	30 000 \$
CRÉO, L'ATINO, UQO, ASSSO, et un certain nombre de partenaires	Observatoire de développement de l'Outaouais	À préciser	25 000 \$
ACÉSO	Plan d'action 2014-2015	À préciser	15 000 \$
Tables jeunes locales	Plan d'action 2014-2015 des Tables jeunes locales	À préciser	5 000 \$
CEGEP de l'Outaouais	RAINOVA – Phase II – Mise en place du carrefour de l'innovation	À préciser	25 000 \$
	Mise en place du FabLab	À préciser	20 000 \$
	Écoles eco-citoyennes	À préciser	15 000 \$
Les Commissions scolaires de l'Outaouais	Salon Formation professionnelle-Formation technique 2014	À préciser	7 500 \$
Auberge jeunesse de la Petite-Nation	Consolidation d'un projet régional	À préciser	12 500 \$
Totaux des montants des projets et des montants octroyés – FDR 2014-2015			175 000 \$

Enfin, il est prévu que chacun des projets indiqués au tableau ci-dessus devra faire l'objet d'une présentation spécifique auprès du conseil d'administration de la CRÉO pour autorisation formelle par ce dernier, sur la base d'une présentation complète de ce projet.

Action no. 4	Continuité des activités de la CRÉO en lien avec les projets régionaux, les partenariats financiers (commandites) et les mandats spéciaux, en cours ou en négociation, tel que confirmé par les états financiers maison soumis au conseil d'administration et montré au tableau 2 ci-dessus.	
	Les projets identifiés au tableau 3 ci-dessus, résultant de l'exercice de priorisation, viennent préciser le plan de travail de l'équipe de la CRÉO en confirmant les projets jugés prioritaires par le conseil d'administration.	
Échéancier	En continu	2014 – 2015

Enfin, l'ensemble des activités prévues de la CRÉO pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 sont présentées en détail à l'Annexe 1, en fonction des trois axes de développement du PSR 2012-2017, soit Milieu de vie, Mode de vie et Niveau de vie, ainsi que des quatre axes identifiés en matière de développement durable (Gouvernance et identité régionale; économie; environnement et société).

V. ACTIVITÉS PARTICULIÈRES DE LA CRÉO PRÉVUES EN 2014-2015 SUR LE PLAN DE LA GESTION ET DE LA REPRÉSENTATION

En plus des activités mentionnées aux sections précédentes, il est important de rappeler les principales activités attendues de la présidence de la CRÉO et de la direction générale en 2014-2015 sur les plans de la gestion et de la représentation de la CRÉO.

Ces activités s'ajoutent, bien entendu, aux activités et responsabilités normales qui relèvent d'une direction générale en matière de gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles ainsi qu'en matière de préparation, de production et d'audit des états financiers et de reddition de comptes habituelles auprès du ministère principal de la CRÉO, soit le MAMOT.

En matière de gestion et de représentation, il faut souligner les actions suivantes qui devront se réaliser au cours de la période 2014-2015 :

Mise à jour des politiques de gestion en ressources humaines

Ces dernières années, de nombreuses lois et réglementations sont venues modifier des pratiques sur le plan de la gestion des ressources humaines, que ce soit sur le plan déontologique, éthique ou sur le plan, à titre d'exemple, de harcèlement en milieu de travail, ou encore de la nouvelle Loi sur l'équité salariale.

Par ailleurs, la réorganisation des commissions régionales à l'automne nécessitera une réflexion quant à l'organisation du travail et la répartition des dossiers entre les employés. Une mise à jour des politiques de gestion en ressources humaines s'impose donc, notamment l'adoption d'un organigramme révisé. Cette mise à jour se réalisera avec la collaboration du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais-CSN et le Comité des relations de travail.

Application des lois et de la réglementation gouvernementale

La CRÉO est soumise à un certain nombre de lois et de règlements qui viennent encadrer sa gestion et ses activités. Un guide de responsabilités de gestion sera proposé pour rappeler et confirmer l'ensemble des lois et règlements qui s'appliquent aux conférences régionales des élus, et plus spécifiquement à la CRÉO. À cet égard, il faut s'assurer de l'application de lois et règlements relatifs aux normes du travail dans le contexte de l'application de la Convention collective 2011-2016 conclue le 15 février 2013, de la Loi sur l'accès à l'information, la Loi sur le lobbying et de nombreuses autres.

Il faut également souligner que la loi exige une mise à jour sur une base quinquennale de l'équité salariale au sein d'un employeur. Compte tenu que l'exercice de l'équité salariale a été complété en novembre 2013, l'exercice du maintien de l'équité salariale au sein de la CRÉO est dû pour l'année 2017. Enfin, il faut souligner les exigences gouvernementales en matière d'éthique et de déontologie pour les administrateurs et les employés, du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) public, pour n'en citer que quelques exemples.

D'autre part, conformément à l'article 7,11 de l'Entente de gestion intervenue entre la CRÉO et le MAMOT en date du 17 mars 2014, il y aura lieu de revoir et actualiser, si nécessaire, les politiques suivantes de la CRÉO :

- Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des employés
- La politique relative aux frais de déplacement et de représentation des administrateurs et des employés;
- La politique de gestion contractuelle;
- La politique d'investissement, tout en tenant compte de l'Annexe C de l'entente CRÉO-MAMOT;
- La politique de rémunération des administrateurs, pour tenir compte de l'Annexe D de l'entente CRÉO-MAMOT

Nouvelles exigences d'informations financières du MAMOT

À la suite du Rapport du Commissaire au développement durable du bureau du Vérificateur général (VG) du Québec en 2011, la CRÉO devra s'adapter aux nouvelles exigences en matière d'informations financières exigées par le MAMOT, tel que précisé à l'Entente de gestion conclue le 17 mars 2014. Il s'agira notamment de produire une meilleure précision des charges, entre les montants réellement affectés à la concertation, d'une part, et aux questions purement administratives, d'autre part, permettant une meilleure ventilation entre les frais de concertation et les frais de fonctionnement.

Cette information permettra également une meilleure comparabilité des données entre les conférences régionales des élus à travers le Québec, comme le demande le VG. À l'occasion d'une Table Québec-Régions technique tenue en mars 2014 à Québec, il avait été convenu de produire ce document appelé Annexe E, à la fin de l'exercice financier 2014-2015.

Cependant, compte tenu du contexte budgétaire du Gouvernement du Québec et des travaux de la Commission de révision de programme mise en place par celui-ci, et pour satisfaire à une entente de principe intervenue entre le Réseau des CRÉ du Québec, au nom des 19 CRÉ membres du Réseau, et le bureau de la Sous-ministre adjointe aux territoires du MAMOT au cours des mois de mai et juin 2014, les CRÉ doivent fournir sur la base des données financières de leurs états financiers audités 2013-2014, un état des résultats pour l'année financière terminée le 31 mars 2014 selon le modèle de présentation inclus à l'Annexe E de l'entente de gestion.

Malgré que la CRÉO n'ait pas pu être partie prenante aux échanges à ce sujet, sur l'impulsion du directeur général, la CRÉO a pu livrer aux autorités du MAMOT l'Annexe E (jointe en annexe 8 de la présente), dans les délais prescrits, et ce, conformément aux directives et règles de production et de présentation convenues entre le MAMOT et le Réseau des CRÉ du Québec.

D'autre part, depuis le 1^{er} avril dernier, les membres de l'équipe doivent fournir à la Contrôleure de gestion une déclaration de l'occupation de leur temps entre les différentes fonctions suivantes : administration générale, concertation, ententes, autres, sur une base hebdomadaire pour mieux planifier la préparation et la production de l'Annexe E pour l'exercice financier 2014-2015 et les suivantes.

Participation de la CRÉO à des comités provinciaux et régionaux

Compte tenu du contexte politique et budgétaire dans lequel évoluera la CRÉO au cours de la période qui se terminera le 31 mars 2015, la présidente et/ou le directeur général seront appelés à représenter la CRÉO sur différentes tables ou comités provinciaux ou régionaux.

À cet égard, il faut souligner les tables politiques suivantes :

- ✓ La Table Québec-Régions (présidente et directeur général)
- ✓ La Table Québec-Régions technique (directeur général)
- ✓ Table des préfets de l'Outaouais (présidente et directeur général)
- ✓ Conférence administrative régionale de l'Outaouais (directeur général)
- ✓ Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (présidente et coordonnateur de la TJO)
- ✓ Différents comités de la TCFJRO (reddition de comptes, élections – coordonnateur de la TJO)

La CRÉO devra par ailleurs évaluer la pertinence de joindre d'autres tables politiques provinciales, notamment différents comités *ad hoc* du MAMOT ou d'un collectif des CRÉ (directeur général ou un membre de l'équipe désigné par celui-ci).

La présidente et le directeur général, ou un membre désigné par celui-ci, siègent également sur des tables sectorielles à des fins de concertation régionale :

- ✓ Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMTO) (directeur général)
- ✓ Table éducation Outaouais (TÉO) politique et administrative (présidente et directeur général; coordonnateur de la TJO)
- ✓ Alliance pour la Cause de l'enseignement supérieur en Outaouais (ACÉSO) (CRÉO; TJO)
- ✓ Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO)

D'autres activités de représentation s'inscrivent en lien avec les exigences reliées aux ententes spécifiques, ententes de partenariat, actions jeunesse structurantes ou autres ententes comme suit :

- ✓ Comités de gestion et comités d'analyse des diverses ententes spécifiques et administratives (voir Liste des ententes au Tableau 2; CRÉO; TJO)
- ✓ Comité pour l'Amélioration de la persévérance scolaire (CAPS) en Outaouais (CRÉO; TJO)
- ✓ Comité consultatif régional en transport collectif
- ✓ Comité consultatif ministériel pour le développement du Réseau des services de garde en Outaouais
- ✓ Impacte Outaouais (développement de la petite enfance)
- ✓ Comité sur les saines habitudes de vie (TJO)
- ✓ Comité directeur régional d'Engagement Jeunesse (TJO)
- ✓ Pôle régional d'économie sociale (CRÉO; TJO)

Enfin, certaines activités de représentation s'inscrivent en lien avec les engagements financiers accordés par la CRÉO. À cet égard, il faut souligner les représentations suivantes :

- ✓ Comité sur le transport communautaire de la Ville de Gatineau
- ✓ Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de Transport des Collines (RITC)
- ✓ Conseil d'administration Regroupement des transports adaptés et collectifs ruraux de l'Outaouais (RTACRO)
- ✓ Comité de transport CCN
- ✓ Comité d'orientation régional en maltraitance aux aînés

D'autre part, il faut souligner la représentation de la CRÉO dans le cadre d'autres réseaux nationaux, dont :

- ✓ Quebec Wood Export Bureau (Q-Web), Groupe Régions (CRRNTO)
- ✓ Réseau québécois de développement social (CRÉO)

Mémoires, Avis régionaux et commissions parlementaires

Il faut souligner que la CRÉO est régulièrement sollicitée pour soumettre des avis et des recommandations régionales sur différents sujets d'intérêt pour le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada ou d'autres partenaires. À cet égard, il suffit de rappeler les mémoires produits par la CRÉO et les présentations devant des commissions parlementaires ou des commissions itinérantes, notamment sur l'avenir du réseau muséal, sur la politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique, en matière de stratégie sur la mobilité durable et le transport collectif, les véhicules hors route, la révision de la politique jeunesse et autres sujets.

Il faut prévoir, au cours de la période 2014-2015, que la CRÉO pourrait devoir intervenir à quelques reprises pour soumettre des positions régionales en lien avec des projets de loi ou de réglementation pouvant avoir un impact sur le développement régional, notamment en matière de transport collectif, de délimitation électorale, compte tenu des travaux de la Commission de la représentation électorale du Québec. Dans chacun de ces cas, il faudra s'assurer d'une collaboration étroite avec les partenaires de la CRÉO pour s'assurer d'une cohérence dans les messages véhiculés, tout en tenant compte des particularités régionales.

Activités de communication de la CRÉO

Afin de répondre aux objectifs de relations publiques, de visibilité et de communication de la CRÉO, il faut souligner les activités suivantes prévues pour l'exercice 2014-2015 en matière de communication :

- Préparation et production du Rapport d'activités 2013-2014
- Préparation et production du Rapport d'activités 2014-2015
- Relance du bulletin d'information de la CRÉO : 8 éditions sont prévues, suivant chacune des rencontres du conseil d'administration;
- Mise à jour du plan de communication 2012-2017 de la CRÉO et réalisation d'un sondage auprès des clientèles et des partenaires de la CRÉO
- Actualisation et mise à jour du site internet
- Présence sur les médias sociaux (Facebook et Twitter)
- Contribution à planification et à la tenue de divers événements, notamment le Forum intersectoriel
- Publication de communiqués de presse
- Organisation de conférences de presse et autres activités de relations publiques

VI. MISE EN GARDE

Il est entendu que le présent plan d'action 2014-2015, se terminant le 31 mars 2015, tient compte des faits connus et anticipés au 1er août 2014. Dans l'hypothèse d'un changement imprévu mais significatif, se produisant, celui-ci devrait être ajusté pour tenir compte de ce changement.

Préparé par :

Laurent Lampron
Directeur général

Le 25 août 2014

VII. ANNEXES

Annexe 1 : Liste des principales actions prévues pour l'exercice 2014-2015

Annexe 2 : Plan d'action 2014-2015 de la CRRNTO

Annexe 3 : Plan d'action 2014-2015 de la TJO

Annexe 4 : Les trois axes du PSR 2012-2017 et les stratégies régionales associées

Annexe 5 : Conformité des stratégies d'intervention du PSR 2012-2017 en vertu des principes de la Loi sur le développement durable et de la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires

Annexe 6 : FDR – Engagements confirmés 2014-2015

Annexe 7 : FRIJ – Liste des projets et ententes 2014-2015

Annexe 8 : Entente de gestion entre la Conférence régionale des élus de l'Outaouais et le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (Annexe E)

Annexe 9 : Copie du communiqué confirmant la suspension des commissions régionales par la CRÉO (septembre 2013)

Annexe 1 : Liste des principales actions prévues pour l'exercice 2014-2015 (1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015)

CONCERTATION RÉGIONALE				
AXE DÉVELOPPEMENT DURABLE - GOUVERNANCE ET IDENTITÉ RÉGIONALE				
#PSR	DESCRIPTION DU MANDAT OU DE L'ACTIVITÉ	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTATS
N/A	Suivi du PSR 2012-2017 : bilan de mi-terme	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi du PSR Coordonner un comité de suivi du PSR 2012-2017 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprendre le Bilan de mi-terme du PSR 2012-2017 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan de mi-terme – été 2015
N/A	Mise en place de nouvelles commissions régionales à la CRÉO	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la pertinence et le positionnement des nouvelles commissions régionales : <ul style="list-style-type: none"> Commission Milieu de vie (Protection de l'environnement, Occupation et vitalité du territoire et Mobilité durable) Commission Niveau de vie (Développement économique et Innovation) Commission Mode de vie : (Développement social et Culture, Loisir, Sport, Tourisme) Commission sur l'occupation et la vitalité des territoires de l'Outaouais Convoquer les partenaires concernés selon les axes sectoriels dans le cadre du Forum intersectoriel prévu à l'automne 2014. 	<ul style="list-style-type: none"> Création de nouvelles commissions régionales Poursuite des travaux de la TJO et de la CRRNTO Modification des Règlements généraux de la CRÉO Modification des Règles de régie interne portant sur les Commissions régionales 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue du Forum intersectoriel 2014 Adoption du nombre, du titre, du mandat et de la composition de chaque commission Une rencontre de chaque nouvelle commission d'ici le 31 mars 2015
N/A	Promotion régionale, représentation et relations publiques de la CRÉO	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la notoriété de l'organisation Revoir le positionnement de l'organisation de façon à représenter correctement sa mission et son rôle et ainsi à appuyer le positionnement de l'Outaouais Assurer une présence communicationnelle sur divers médiums en fonction des divers publics cibles de la CRÉO Travailler en partenariat des dossiers en lien avec les affaires publiques régionales Assurer le bon déroulement des activités de relations publiques de la CRÉO Faire la mise à jour du plan de communication 2012-2017 de la CRÉO et assurer sa mise en œuvre (et réviser les indicateurs en fonction des nouveaux objectifs et moyens de communication) Convaincre le gouvernement du Québec de réinvestir dans le FDR 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation auprès des médias locaux et régionaux Tenue de conférences de presse et autres activités de relations publiques Publication de communiqués de presse et de bulletins de nouvelles Présence sur les médias sociaux et refonte du site web Présence sur Facebook, création d'un compte Twitter et d'une chaîne YouTube et constitution de leurs communautés associés Publication de communiqués de presse, bulletin et autres en suivi aux assemblées du CA et événements spéciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Émission de 30 communiqués de presse et 8 bulletins Site web : Augmenter de 25 à 35 % le nombre de visite hebdomadaires Bulletin : taux d'ouverture moyen entre 28% et 35 % Facebook : avoir une communauté de 250 «abonnés»
N/A	Gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> Réviser et réorganiser le travail en fonction des nouvelles commissions régionales mises en place 	<ul style="list-style-type: none"> Adoption de l'organigramme de la CRÉO Redistribution des tâches Révision des politiques de gestion des ressources humaines et application des lois 	<ul style="list-style-type: none"> Organigramme adopté Politiques révisées Descriptions de tâches révisées

AXE PSR : MODE DE VIE
AXE DÉVELOPPEMENT DURABLE – SOCIÉTÉ

#PSR	DESCRIPTION DU MANDAT OU DE L'ACTIVITÉ	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTATS
6.1	Mise en œuvre de la seconde entente spécifique sur l'Égalité entre les femmes et les hommes (2013-2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la mise en œuvre de l'entente 	<ul style="list-style-type: none"> • Appel de projets • Rapport final • Réalisation des projets ciblés hors appel 	<ul style="list-style-type: none"> • # de projets soutenus • Retombées des projets vs la réduction des inégalités
7.1	Table régionale sur les saines habitudes de vie (SHV)	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux rencontres du comité de gestion • Participer aux rencontres du comité de suivi et soutien 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des réalisations 	<ul style="list-style-type: none"> • # de projets soutenus • Retombées des projets sur les saines habitudes de vie
7.2	Alliance pour la solidarité en Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi de l'Alliance entre la CRÉO et le MESS • Assurer le suivi des projets locaux et régionaux, conformément au cadre normatif de l'Alliance, en collaboration avec les MRC et la Ville de Gatineau • Participer à la rédaction du bilan de l'Alliance 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la mise en œuvre de projets locaux et régionaux visant la solidarité et l'inclusion sociale • Reddition de compte d'étape et finale par territoire: a) Bilan des activités b) Rapport financier 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'un minimum de 5 rencontres avec les instances de concertation et les comités d'analyse. • Respect des orientations du plan d'action régional et du FOIS
8.1	Mise en œuvre de l'entente spécifique sur la condition de vie des personnes âgées de l'Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et mise en œuvre de la nouvelle entente • Élaboration d'un plan d'action régional 2013-2017 • Soutenir la réalisation d'initiatives locales et régionales concertées par des partenaires du milieu dans le cadre d'appels des projets pour l'ensemble des territoires 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration du plan d'action régional • Élaboration de scénarios de répartition de l'enveloppe régionale • Élaboration des modalités de gestion des appels de projet • Lancement des appels de projets • Voir au financement de projets dans chacun des 7 Axes de l'entente spécifique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption par le CA du Plan d'action régional, de la répartition de l'enveloppe et des modalités • Lancement de 2 appels de projets
8.3	Développement de la petite enfance (Impacte Outaouais)	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux travaux d'Impacte Outaouais : Assister aux rencontres et participer aux événements publics. • Soutenir la mise en œuvre du plan stratégique d'Impacte Outaouais en partenariat avec l'Agence (ASSSO) et Avenir d'enfants. • Améliorer le partenariat entre Impacte Outaouais et le CAPS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un plan stratégique régional de développement de la petite enfance. • Établissement de meilleurs liens entre les enjeux de développement de la petite enfance et ceux du chantier de la persévérance scolaire (CAPS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de 4 rencontres • Dépôt d'un plan stratégique
9.1	Mise en œuvre de l'entente spécifique sur le développement de la culture en Outaouais (2013-2016)	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la mise en œuvre de l'entente 	<ul style="list-style-type: none"> • Appels de projets • Tenir un forum culture-éducation • Mandater une ressource auprès d'organismes culturels 	<ul style="list-style-type: none"> • # de projets soutenus • Retombées des projets pour la région • Tenue du forum • Bilan de l'accompagnement des organismes
9.1	Mise en œuvre de l'Action régionale structurante sur la coordination en loisir et sport dans les territoires ruraux	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la coordination avec LSO de la mise en œuvre de l'entente • Évaluer les moyens de pérenniser les ressources en place 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des activités sur les territoires • Établissement d'un scénario de continuité 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'Action régionale structurante sur la coordination en loisir et sport dans les territoires ruraux

9.3	Entente spécifique d'aide au développement de la jeune relève amateur en loisir culturel	<ul style="list-style-type: none"> Négociations visant le renouvellement de l'entente 	<ul style="list-style-type: none"> Signature d'une entente triennale 	<ul style="list-style-type: none"> Entente signée pour 2014-2017
10.1	Entente spécifique sur le développement et le rayonnement de la pratique artistique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Négociations visant le renouvellement de l'entente 	<ul style="list-style-type: none"> Signature d'une entente triennale 	<ul style="list-style-type: none"> Entente signée pour 2014-2017
12.1	Mise en œuvre de l'Entente spécifique sur la persévérance scolaire 2013-2015	<ul style="list-style-type: none"> Participer aux rencontres de la TEO, du CAPS et du comité de pilotage Assurer la gestion des appels de projets, les suivis des 90 projets acceptés Participer à l'évaluation de la stratégie régionale 2010-2015 Faire la reddition de compte auprès de Réunir-Réussir 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes rendus de la TEO, du CAPS et du comité de suivi Adoption d'un Rapport annuel et d'un Plan d'action Protocoles signés et fonds décaissés pour les 33 nouveaux projets Rapport d'évaluation de la stratégie régionale et de l'entente spécifique 2013-2015 et ajustement de la stratégie en conséquence 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue de 4 rencontres du comité de pilotage 33 protocoles signés Rapport d'évaluation complété
12.1	Troisième Entente spécifique sur la persévérance scolaire 2015-2018	<ul style="list-style-type: none"> Commencer les travaux menant à la signature d'une troisième entente spécifique en persévérance scolaire en collaboration avec le Comité de pilotage du CAPS 	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs régionaux convenus et partenaires signataires confirmés 	<ul style="list-style-type: none"> 14 partenaires confirmés
12.2	Développement de l'Enseignement supérieur en Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> Participer aux rencontres de l'ACESO Participer aux activités de relations publiques de l'ACESO et renouveler notre appui politique Appuyer la mise en œuvre du plan d'action et de communication de l'ACESO Évaluer l'évolution du portrait régional de la Cause de l'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation du plan d'action Réalisation du plan de communication Bilan des activités et évaluation de l'avancement de la Cause de l'ACESO depuis ses débuts 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 3 activités de relations publiques Développement de nouveaux programmes d'enseignement supérieur
13.1	Synergie des acteurs régionaux de la recherche et de l'Innovation	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la concertation régionale des acteurs de l'innovation, en participant notamment à l'organisation du Forum Innovation 2015 en collaboration avec les acteurs concernés, dont le CerTIT et l'UQO. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de la Programmation et Annonce du Forum Innovation au printemps 2015 	<ul style="list-style-type: none"> Invitation envoyée à plus de 400 partenaires 140 inscriptions au 31 mars 2015
13.2	Développement des centres de recherche de la région	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la mise en place d'un Fablab (centre de recherche par prototypage et impression 3D) au Cégep de l'Outaouais. Évaluer de nouvelles façons de soutenir le développement des entreprises technologiques en Outaouais, notamment via les centres de recherche existants de la région. Consolider l'appui de la CRÉO aux travaux de recherche du CerTIT et du CRÉDÉTAO. 	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation des partenaires et du montage financier du projet Fablab Étude des divers scénarios pour appuyer les travaux de soutien au développement technologique Analyse et recommandations quant au financement des projets de recherche 2014-2015 du CerTIT et du CRÉDÉTAO 	<ul style="list-style-type: none"> Prédémarrage du Fablab Recommandations au CA quant à la forme et au financement d'une initiative en développement technologique, le cas échéant

AXE PSR : NIVEAU DE VIE
AXE DÉVELOPPEMENT DURABLE –ÉCONOMIE

#PSR	DESCRIPTION DU MANDAT OU DE L'ACTIVITÉ	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTATS
14.3	Prolongation de la mise en œuvre de l'entente spécifique sur l'économie sociale (2010-2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la mise en œuvre de l'entente 	<ul style="list-style-type: none"> • Reddition de comptes annuelle • Détermination des projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets soutenus • Retombées des projets en lien avec l'économie sociale
14.3 & 11.1	Entente de partenariat régional en tourisme 2014-2015	<ul style="list-style-type: none"> • Négociations visant le renouvellement de l'entente 	<ul style="list-style-type: none"> • Signature d'une entente administrative d'une année 	<ul style="list-style-type: none"> • Signature de 4 partenaires
14.3	Groupe régions du QWEB	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux activités et aux rencontres statutaires du groupe Q-Web-Groupe Régions. • Collaboration entre les régions pour la réalisation des activités du Groupe régions et pour la promotion de dossiers stratégiques d'intérêt commun liés aux marchés de la filière de la transformation du bois. • Accompagnement des régions dans l'identification de nouvelles opportunités d'affaires liées au développement de la filière de la transformation du bois. • Disponibilité de l'expertise du QWEB en régions . 	<ul style="list-style-type: none"> • Ratifier le protocole d'entente 2014-2015 avec le QWEB (adhésion au Groupe Régions du QWEB pour la période 2014-2015) • Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action 2014-2015 • Participer aux activités de concertation du Groupe régions du QWEB sur le développement de marchés en émergence et à valeur ajoutée • Recevoir le rapport d'activités préparé par le QWEB pour l'exercice 2014-2015 	<ul style="list-style-type: none"> • Ratification du protocole d'entente 2014-2015 avec le QWEB • Réception du rapport d'activités 2014-2015 du Q-Web
14.3	Créneau d'excellence Collectif Bois (Programme ACCORD)	<ul style="list-style-type: none"> • Participer (financement) à la réalisation des activités de coordination du créneau d'excellence • Participer (financement) à la mise en œuvre du Plan stratégique du créneau d'excellence Collectif Bois pour l'horizon 2014-2017 	<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation d'actions visant à accroître la notoriété du Collectif Bois • La réalisation d'actions visant la mobilisation et la participation des entreprises • La réalisation d'actions visant à développer les capacités stratégiques des entreprises de la 1^{ère}, 2^e et 3^e transformation du bois de la région de l'Outaouais : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Développement et diversification des marchés ➢ Amélioration de la compétitivité ➢ Attraction et rétention de la main-d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • # d'entreprises du secteur qui connaissent le Collectif Bois • # de visites sur le site web • Taux de participation des entreprises • Évolution du chiffre d'affaires global des entreprises
14.3	Entente administrative 2014-2015 concernant le développement durable et l'innovation du secteur agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Support à la mise en œuvre du Plan d'action régional 2014-2015 de la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO) 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le soutien à la transformation et à la commercialisation agroalimentaire par la mise en place d'initiatives collectives vouées au développement et à l'accompagnement des entreprises. • Organiser et soutenir des activités de promotion et de valorisation de la filière agroalimentaire de l'Outaouais. 	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation de la contribution financière de la CRÉO en 2014-2015 • Appel de projets

			<ul style="list-style-type: none"> · Poursuivre la promotion de la diversification de l'agriculture régionale. · Assurer la coordination du projet d'agent de commercialisation de l'offre de produits régionaux · Améliorer la notoriété du secteur par la mise en valeur de ses entreprises et de leurs produits · Assurer la concertation nécessaire à l'adaptation des mesures et des programmes en fonction des besoins du secteur. 	
14.3	Entente administrative 2014-2015 concernant le développement durable et l'innovation du secteur agroalimentaire (suite)	<ul style="list-style-type: none"> · Support à la mise en œuvre du Plan d'action du Centre de Recherche et de Développement agroalimentaire de l'Outaouais (CRÉDÉTAO) 	<ul style="list-style-type: none"> · Poursuite du développement de nouveaux créneaux agricoles et agroalimentaires (houblon, plantes indigènes, etc.) · Compléter la mise en œuvre du Plan marketing de la Plateforme agroalimentaire de l'Ange-Gardien afin de poursuivre le recrutement de nouveaux producteurs · Consolider le soutien de la CRÉO aux activités du CRÉDÉTAO 	<ul style="list-style-type: none"> · Confirmation de la contribution financière 2014-2015 de la CRÉO · Autofinancement de la plateforme de l'Ange-Gardien dès 2015-2016
14.3	ACCORD commercialisation des produits agroalimentaires en contexte frontalier	<ul style="list-style-type: none"> · Proposer la mise en place d'un créneau ACCORD en Outaouais associé à « la commercialisation des produits agroalimentaires en contexte frontalier 	<ul style="list-style-type: none"> · Complétion de l'Étude d'étalonnage : comparaison des dynamiques agricoles et agroalimentaires de trois territoires transfrontaliers : Pistes de réflexion pour la région de l'Outaouais · Obtention du CRÉNEAU Accord 	<ul style="list-style-type: none"> · Obtention du Créneau et confirmation du financement associé
14.3	3 ^e mandat sur les véhicules hors route (VHR)	<ul style="list-style-type: none"> · Assurer le suivi de la convention entre la CRÉO et le ministère des Transports du Québec · Déposer le rapport sur le mandat pour l'établissement de sentiers durables des VHR · Conclure une entente avec les fédérations concernées 	<ul style="list-style-type: none"> · Animer la Table de concertation régionale sur les VHR · Assurer le suivi avec les agents de liaison motoneige et quad · Rapport final au MTQ 	<ul style="list-style-type: none"> · Conclusion d'une entente avec le MTQ · Adhésion des partenaires à cette entente · Tenue de 3 rencontres de concertation
14.3	Doter la région d'un observatoire de développement régional intégré et assurer les suites du Portrait des communautés	<ul style="list-style-type: none"> · Encourager la collaboration entre les institutions d'enseignement supérieur et L'ATINO dans le projet d'Observatoire de développement de l'Outaouais · Mobiliser les partenaires (Cégep via le CERTIT, UQO, Agence, Centraide et autres partenaires du développement durable de la région) vers l'atteinte d'objectifs communs 	<ul style="list-style-type: none"> · Confirmation du mandat « ODO » auprès d'un organisme régional déjà reconnu · Collaboration des chercheurs experts du Cégep et de l'UQO dans le projet · Définir le mandat et les partenaires associés · Élaborer un plan de mise en œuvre intégré et concerté avec les acteurs du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> · Tenue de rencontres entre les partenaires · Partenariat officiel entre les partenaires concernés · Adoption des orientations du plan de mise en œuvre

AXE PSR : MILIEU DE VIE
AXE DÉVELOPPEMENT DURABLE– ENVIRONNEMENT

#PSR	DESCRIPTION DU MANDAT OU DE L'ACTIVITÉ	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTATS
1.2	Concertation des différents acteurs pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires dévitalisés	Susciter à l'échelle des territoires visés l'implantation d'un mécanisme formel de concertation coordonné par la CRÉO	<ul style="list-style-type: none"> Sous la supervision de la CRÉO : participation des acteurs suivants : CLD, Chantier économie sociale, CDR, MRC, SADC, GRT, Table de concertation sur la faim et développement social; 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'instances dans 2 MRC
2.1	Mise en œuvre de l'entente en transport collectif	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action régional intégré en transport collectif et adapté de l'Outaouais Réaliser et produire les plans de développement du transport collectif des quatre MRC rurales selon le programme d'aide gouvernemental à l'amélioration des services en transport collectif Représentation aux comités pertinents en transport Représentation et appuis politiques aux revendications des acteurs régionaux et territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des actions régionales et territoriales prévues au plan d'action régional intégré; Participation aux rencontres des divers comités; Coordination du Comité consultatif régional en transport Analyse conseil en transport collectif; Adoption de résolutions d'appuis et représentation auprès des ministères. 	<ul style="list-style-type: none"> 75% des actions régionales réalisées 70% des actions territoriales réalisées
3.1	Accès public, protection et mise en valeur des lacs, cours d'eau et milieux humides	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les actions initiées par les organismes de bassins versants en la matière; Initier des rencontres de concertation, à partir du bilan de la politique et des plans directeurs de l'eau, avec les représentants des organismes de bassins versants 	<ul style="list-style-type: none"> Identification des priorités d'action; Élaboration d'un plan d'action régional 2015-2017 	<ul style="list-style-type: none"> Adoption du plan d'action
3.1	Étude sur les eaux souterraines à l'intérieur des SAD des MRC et de la ville de Gatineau	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un outil d'intégration des données de l'étude Poursuivre les travaux amorcés par L'ATINO et les aménagistes des MRC et de la ville de Gatineau 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un outil de transfert de données pour les MRC et la ville de Gatineau afin de les intégrer au SAD 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation phase 1
4.2	Réduction de la dépendance aux énergies fossiles	<ul style="list-style-type: none"> Supporter financièrement et participer aux activités entourant la campagne "Par notre propre énergie" 	<ul style="list-style-type: none"> Tenue de la campagne de sensibilisation en 2014-2015 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 10% du taux de participation des citoyens et des entreprises à la campagne
5.1	Caractérisation, protection et mise en valeur des paysages culturels, patrimoniaux et naturels	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des travaux en cours en la matière Initier des rencontres de concertation et de sensibilisation Élaborer un plan d'action régional conjoint de protection, de valorisation et de mise en valeur des paysages culturels, patrimoniaux et naturels 	<ul style="list-style-type: none"> Arrimage des actions en matière de protection, de valorisation et de mise en valeur des paysages au développement de la route des eaux et l'offre touristique régionale Arrimage du mandat entre L'ATINO et le CerTIT afin de procéder à l'élaboration et la mise en œuvre Validation du plan d'action dans les MRC et la ville de Gatineau 	<ul style="list-style-type: none"> Production du rapport sur la méthodologie de caractérisation Production du plan d'action 1 rencontre par territoire
	Diminution de l'exode des jeunes en	<ul style="list-style-type: none"> Signature d'une entente spécifique de régionalisation en 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de partenaires signataires de l'entente pour 	<ul style="list-style-type: none"> Signature d'une entente

8.2	milieu rural et augmentation de nouveaux arrivants	matière de mobilité interrégionale et internationale en Outaouais	atteindre les objectifs visés par l'entente	de 5 ans et mise en œuvre de cette entente dès 2014
8.4	Développement de la participation citoyenne des élèves dans le domaine de l'environnement et de l'Éco-Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le programme école écocitoyenneté dans les écoles de la région 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuation en collaboration avec les Commissions scolaires et les écoles de la région de l'éducation relative à l'environnement et la mise en place de projets écologiques • Sensibilisation notamment des élèves en difficulté d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du programme dans les 16 écoles recrutées en 2013-2014 • Solliciter la participation de 5 nouvelles écoles de la région au programme en 2014-2015

Volet «Projets de développement régionaux»

Activité/Projet	Responsable	Objectif(s) du projet	Indicateur(s)	Cible	Autres sources de financement	Contribution financière du PDRF	Résultats	Dépenses totales au 31 mars
Appel de projets 2014-2015	MRC des Collines-de-l'Outaouais MRC de Pontiac MRC de la Vallée-de-la-Gatineau MRC de Papineau	N/A	N/A	N/A	N/A	540 649 \$		
Sous-total – Appel de projets locaux						540 649 \$		
Projets avec les communautés autochtones	Communautés autochtones	À déterminer selon les projets qui seront réalisés.	À déterminer selon les projets qui seront réalisés.	À déterminer selon les projets qui seront réalisés.	À déterminer selon les projets qui seront réalisés.	20 000 \$		
Détermination des sites de villégiature commerciale et communautaires localisés sur le territoire public de l'Outaouais	Direction générale régionale du MRN	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographier les secteurs de développement potentiels de villégiature commerciale et communautaire; • Cartographier les secteurs de développement potentiels de récréotourisme; • Assurer la concordance entre la planification régionale et les schémas d'aménagement et de développement des MRC. 	Un rapport ainsi qu'une cartographie.	Dépôt du rapport en mars 2015.	3 000 \$	17 900 \$		
Activité/Projet	Responsable	Objectif(s) du projet	Indicateur(s)	Cible	Autres sources de financement	Contribution financière du PDRF	Résultats	Dépenses totales au 31 mars

<p>Validation des dates de restriction pour la tortue des bois</p>	<p>CRRNTO – contrat à l’externe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les déplacements des tortues des bois selon les périodes de l’année, et spécialement à l’automne, dans la bande de 200 mètres des cours d’eau d’origine; • Proposer, s’il y a lieu, des modifications aux mesures de protection de la tortue des bois présentement en vigueur, par exemple concernant la période critique durant laquelle les activités forestières sont interdites dans l’habitat de la tortue des bois. 	<p>Rapport d’analyse des données, incluant des recommandations.</p>	<p>Dépôt du rapport en mars 2015.</p>	<p>3 850 \$</p>	<p>4 000 \$</p>		
<p>Efficacité des travaux de débroussaillage de hêtre à grandes feuilles (HEG) en érablière</p>	<p>CRRNTO – appel de services externes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l’efficacité du débroussaillage de HEG en vue de répondre aux objectifs du traitement qui étaient de : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mise en place et la croissance des semis d’érable à sucre; - Diminuer la proportion de hêtre à grandes feuilles dans le peuplement futur; - Améliorer la qualité en essences du peuplement. • Acquisition de connaissances pour une meilleure gestion des superficies touchées par la problématique d’envahissement par le HEG. 	<p>Rapport d’analyse des données, incluant des recommandations.</p> <p>Les résultats pourront alimenter la réflexion en cours sur la gestion du HEG dans la stratégie d’aménagement de la région.</p>	<p>Dépôt du rapport en mars 2015.</p>	<p>N/A</p>	<p>20 500 \$</p>		

Activité/Projet	Responsable	Objectif(s) du projet	Indicateur(s)	Cible	Autres sources de financement	Contribution financière du PDRF	Résultats	Dépenses totales au 31 mars
Recensement des projets de recherche et d'expérimentation opérationnels en sylviculture réalisés depuis 30 ans	Direction générale régionale du MRN	<ul style="list-style-type: none"> Recenser tous les projets expérimentaux et opérationnels qui ont été fait en collaboration avec la DGR-07 durant les 15 dernières années. Établir une priorisation des projets qui sont encore d'actualité et auxquels on veut donner suite. S'il y a lieu, géoréférencer les projets qui sont encore d'actualité. 	Rapport d'analyse des données, incluant : <ul style="list-style-type: none"> Une liste exhaustive des projets réalisés et leur géolocalisation. Une priorisation des projets auxquels on veut donner suite et l'identification des suites à donner 	Dépôt du rapport en janvier 2015.	3 000 \$	12 000 \$		
Dispositif de CPE à Denholm - Suivi 5 ans après un dégagement à l'européenne visant à favoriser la régénération du chêne rouge (Projet sur 2 ans)	Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO)	<ul style="list-style-type: none"> Le but du projet proposé entre 2014 et 2016 est de mesurer les effets de deux densités de dégagement à l'européenne (400 ti/ha et 800 ti/ha) et d'un témoin 5 ans après le dégagement sur la régénération en essences désirées en vue de formuler des recommandations au niveau des scénarios sylvicoles les plus performants 	Planification et réalisation d'un inventaire de suivi cinq ans après intervention du dégagement du chêne rouge.	Dépôt du rapport d'étape en mars 2015.	2 327 \$ (2014-2015) 2 487 \$ (2015-2016)	20 938 \$ (2014-2015) 22 379 \$ (2015-2016) *		
Dispositif du Lascar - Suivi après 5 ans de la régénération en pin blanc (PIB) (Projet sur 2 ans)	Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO)	<ul style="list-style-type: none"> Le but du projet consiste à expérimenter un nouveau scénario sylvicole pour régénérer le pin dans une perspective d'aménagement forestier durable. Le suivi 5 ans après intervention qui est proposé permettra d'identifier les traitements qui ont permis les meilleurs succès d'installation en PIB 	Planification et réalisation d'un inventaire de suivi 5 ans après les interventions de coupe progressive uniforme et de deux variantes de l'éclaircie commerciale de feuillus et de pins.	Dépôt du rapport d'étape en mars 2015.	2 464 \$ (2014-2015) 2 406 \$ (2015-2016)	22 172 \$ (2014-2015) 21 654 \$ (2015-2016) *		

Activité/Projet	Responsable	Objectif(s) du projet	Indicateur(s)	Cible	Autres sources de financement	Contribution financière du PDRF	Résultats	Dépenses totales au 31 mars
Établissement d'un modèle de gestion et de financement du réseau stratégique d'accès au territoire public de l'Outaouais (projet sur 2 ans)	CRRNTO - en régie	<ul style="list-style-type: none"> Identifier des solutions qui permettront de maintenir la durabilité du réseau principal d'accès au territoire public de l'Outaouais, en y assurant une prise en charge soutenue et un financement équitable et stable. 	<p>Proposition identifiant une ou des structures de gestion pour chacun des tronçons du réseau principal d'accès au territoire public de l'Outaouais.</p> <p>Proposition sur un mode de financement adéquat, équitable et stable.</p>	Dépôt de la proposition en décembre 2014.	N/A	8 000 \$		
Établissement d'une orientation régionale sur le financement de l'entretien des tronçons de chemins municipalisés desservant le réseau stratégique d'accès au territoire public de l'Outaouais (projet sur 2 ans)	CRRNTO - en régie	<ul style="list-style-type: none"> Identifier des solutions qui permettront aux municipalités de bénéficier d'un financement convenable pour l'entretien des tronçons de chemins municipalisés desservant le réseau stratégique d'accès au territoire public de l'Outaouais. 	Proposition sur un mode de financement adéquat et stable.	Dépôt de la proposition en décembre 2014.	N/A	6 000 \$		
Sous-total – Projets régionaux			Exercice financier 2014-2015					131 510 \$
			* Exercice financier 2015-2016					44 033 \$

Volet «Activités de concertation régionale»

Activité	Objectif(s) poursuivis	Prévisions des dépenses	Résultats	Dépenses totales au 31 mars
CONCERTATION RÉGIONALE				
Salaires et charges sociales	161 116 \$			
Achat de service	6 000 \$			
Publicité et promotion	10 500 \$			
Déplacements	6 000 \$			
Colloques, congrès	1 000 \$			
Activités de formation du personnel	1 000 \$			
Consultations publiques	7 500 \$			
Frais de réunions	193 116 \$			
Sous-total				
FONCTIONNEMENT				
Salaires et charges sociales	17 902 \$			
Loyer				
Bureautique	27 000 \$			
Assurances				
Autres	21 996 \$			
Sous-total	44 902 \$			
Total	260 014 \$			

CONCERTER ■ REPRÉSENTER ■ MOBILISER ■ SOUTENIR



PLAN D'ACTION ANNUEL 2014 – 2015

du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015

Secrétariat
à la jeunesse

Québec 

CONFÉRENCE
RÉGIONALE DES ÉLUS
DE L'OUTAOUAIS

créo 

Liste des abréviations ou acronymes			
AJS	Action jeunesse structurante (FRIJ)	FRIJ	Fonds régional d'investissement jeunesse
APC	Agente de participation citoyenne	PJL ou PLR	Projets jeunesse locaux (FRIJ)
CA	Conseil d'administration de la TJO	Prés	Présidente de la TJO
CE	Comité exécutif	R-FRIJ	Responsable du Fonds régional d'investissement jeunesse
Coordo	Coordination	SAJ	Secrétariat à la jeunesse
CRÉO	Conférence régionale des élus de l'Outaouais	TJL	Table jeunesse locale
D-CRÉO	Personne désignée par la CRÉO siégeant à titre d'observateur à la TJO	TJO	Table jeunesse Outaouais
Équipe TJO	Coordo, R-FRIJ et APC		

MANDAT : La gouvernance et le développement de l'organisation

Objectif général : Assurer le développement de l'organisation

Contexte : Tous les postes de la permanence sont comblés mais la coordination sera intérimaire pour la première moitié de l'année. De plus, le financement des Tables jeunesse locales sera réévalué cette année ce qui aura un impact sur la gouvernance et la structure de l'organisation. Finalement, l'intervention gouvernementale en matière de jeunesse venait à son terme au 31 mars 2014 et a été prolongée pour une période d'un an par le gouvernement en place à ce moment. Celui-ci a mené des travaux d'envergure afin de rédiger une politique gouvernementale issue d'un livre blanc sur la question de la jeunesse. Au moment d'écrire ce plan d'action, le gouvernement en place a été défait et il n'est pas possible de savoir quel sera le cadre de l'intervention gouvernementale en matière de jeunesse.

Objectifs spécifiques	Moyens	Indicateurs de résultats	Échéanciers	Responsable
Répondre rapidement aux changements de contexte politique afin d'assurer la pérennité de l'organisation	Initier une réflexion stratégique sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'organisation	L'organisation réagit rapidement et correctement aux différents stades de l'évolution politique.	Avril 2014	CA
Favoriser le maintien d'un développement cohérent et concerté des actions de l'organisation	Actualiser la vision et mission de l'organisation Construire une planification stratégique 2015-2018 Délimiter les champs d'intervention respectifs des TJL et de la TJO	- L'organisation possède ou est à terminer la construction d'une vision claire de son développement construite par les membres et tenant en compte des facteurs internes et externes de son environnement. - Le recrutement de nouveaux administrateurs est facilité. - La rédaction des plans d'action annuels est facilitée. - Le niveau de satisfaction augmente quant à l'état des communications TJO-TJL.	Automne 2014 Hiver 2015 Hiver 2015	CA

Évaluer le mode de composition, surtout par délégation des TJJL, du conseil d'administration et ses alternatives	Recenser les modes de composition d'autres forums jeunesse régionaux. Sonder les administrateurs.	Le conseil d'administration est composé de membres davantage impliqués.	Printemps 2015	CE
Assurer des transitions optimales pour l'équipe lors des congés de moyennes ou longues durées	Recrutement d'une ressource professionnelle contractuelle permettant de combler les congés parentaux ou vacances de poste. Communication régulière entre la présidence et la coordination	Les employés affirment avoir eu une transition appropriée leur assurant un contexte de travail sain.	En continu	Coordo/CRÉO
Favoriser l'appartenance et la rétention des administrateurs à la TJO	Formation à la structure démocratique de la TJO ; Appel de chaque administrateur deux fois par année par un officier ;	Les administrateurs affirment avoir un sentiment d'appartenance à la TJO.	Été 2014 Été 2014 / Hiver 2015	Coordo/APC CE

Opérations courantes liées à la gouvernance et le développement de l'organisation				
Opérations	Déclinaisons	Indicateurs de résultats	Échéanciers	Responsable
Rendre des comptes auprès du SAJ selon les modalités de la Convention de subvention	Dépôt de documents au SAJ pour fin de décaissement, soit le plan d'action annuel, les prévisions budgétaires et le rapport des investissements conventionnés du FRIJ. Dépôt de documents au SAJ en deux exemplaires, soit le rapport annuel de la TJO et les états financiers vérifiés. Dépôt de document au SAJ pour fin de décaissement, soit les États des résultats du 1er avril au 30 septembre.	Transmission des documents dans le respect de la date du dépôt et des modèles fournis par le SAJ.	31 avril 2014 30 juin 2014 31 octobre 2014	Coordo/R-FRIJ/CRÉO
Accueil des administrateurs	Remise du cartable d'accueil aux nouveaux administrateurs	Remise du cartable dès la première réunion de chaque administrateur	Été 2014	Coordo
Gestion financière de la corporation	Gestion courante de la comptabilité Production d'un rapport financier trimestriel Production d'un rapport financier annuel	Nombre de rapports trimestriels déposés.	30 juin 2014 (annuel) 31 juillet 2014 30 octobre 2014 31 janvier 2015	Coordo/CRÉO

Gestion des ressources humaines	Évaluation annuelle des employés Soutien des employés dans leur travail Rencontres d'équipes régulières Tenue de rencontres de formation et de réflexion extra-muros Participation de la permanence à des activités de formation	Évaluations des employés complétées, nombre de rencontres d'équipe et nombre de formations	En continu	Coordo/CRÉO Coordo Coordo Équipe TJO Équipe TJO
Assurer la vitalité de la vie associative et démocratique de la Table jeunesse Outaouais et des Tables jeunesse locales	Organiser Assemblée générale annuelle de la TJO Organiser les séances régulières du CA	Présence des membres aux CA et AGA Évaluation des administrateurs	Printemps 2014 En continu	Coordo
Augmenter la visibilité de la TJO	Promouvoir la TJO auprès des jeunes et de partenaires de la région	Les jeunes et les partenaires de la région connaissent la TJO et s'y réfèrent davantage	En continu	Équipe TJO

MANDAT : Favoriser la représentation des jeunes en région, encourager et maintenir la concertation des représentants jeunes en région avec les partenaires locaux et régionaux et exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse.

Objectif général : Encourager et maintenir la concertation entre les partenaires locaux et régionaux				
Contexte : Seules la ville de Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais affichent une population plus jeune que celle du Québec alors que les trois MRC rurales affichent un âge médian parmi les plus élevés au Québec. Ce phénomène de vieillissement de la population s'accroît d'année en année pour l'ensemble des territoires de l'Outaouais. Il y a un exode des 18 à 30 ans des milieux ruraux lié aux études post-secondaires et pour des raisons professionnelles qui engendrent un portrait de la jeunesse rural principalement composé des moins de 18 ans.				
Objectifs spécifiques	Moyens	Indicateurs de résultats	Échéanciers	Responsable
Améliorer la concertation des intervenants auprès des 12-17 ans dans les MRC rurales	Assister aux rencontres du regroupement des maisons de jeunes de l'Outaouais. Concierter régionalement les responsables de commissions jeunesse municipales. Présenter au CA le plan d'action pluriannuel régional des regroupements de partenaires de Québec en	Les administrateurs comprennent mieux les composantes du mouvement jeunesse en Outaouais et ses défis. Les organisations jeunesse ont plus de facilité à mettre en œuvre leurs actions respectives.	Automne 2014 Printemps 2015 En continu Automne 2014	Coordo APC CA

	forme			
--	-------	--	--	--

Objectif général : Exercer un rôle-conseil en matière jeunesse

Contexte : L'année 2014-2015 marque la fin de la Politique québécoise de la jeunesse ainsi que d'une Stratégie d'action jeunesse ce qui impliquera la nécessité de sensibiliser davantage les partenaires gouvernementaux à propos des enjeux jeunesse et des réalités régionales.

Objectifs spécifiques	Moyens	Indicateurs de résultats	Échéanciers	Responsable
Réviser les priorités des jeunes de l'Outaouais	Analyser le rapport de consultation jeunesse régionale Informer les élus et les partenaires de développement des enjeux et projets jeunesse en diffusant les faits saillants de la consultation jeunesse régionale	Les porte-paroles de la TJO sont davantage confiants et compétents lors des interventions publiques. Les élus et partenaires prennent des décisions qui reflètent mieux les besoins des jeunes.	Automne 2014 Été 2014	CE/Coordo/R-FRIJ Coordo
Influencer la rédaction de la Politique nationale sur la jeunesse pour qu'elle réponde aux besoins de l'Outaouais	Acheminer au gouvernement les réactions de la TJO au livre blanc	La Politique québécoise de la jeunesse répond aux besoins des jeunes en Outaouais.	Été 2014	CE/Coordo

Objectif général : Favoriser la représentation des jeunes dans le développement régional

Contexte : L'implication des jeunes passent surtout par une implication locale, territorialisée. C'est à cette fin que la TJO soutient les ressources humaines des TJL. L'entente quinquennale de soutien financier se termine cette année.

Objectif spécifique	Moyens	Indicateurs de résultats	Échéanciers	Responsable
Augmenter le nombre de jeunes impliqués dans les Tables jeunesse locales	Évaluation du rendement des TJL afin d'améliorer leur fonctionnement et reconduire leur financement	Les TJL se sentent mieux outillés pour mobiliser la jeunesse de leur territoire.	Automne 2014	Coordo/APC/CE/CA

Opérations courantes liées au mandat de favoriser la représentation des jeunes en région, encourager et maintenir la concertation des représentants jeunes en région avec les partenaires locaux et régionaux et exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse.

Opérations	Déclinaisons	Indicateurs de résultats	Échéanciers	Responsable
Représenter les jeunes de l'Outaouais sur différents comités et conseils d'administration dans différents secteurs de développement ainsi qu'au sein de lieux décisionnels et lors d'activités, rassemblements, colloques, etc.	Être présents sur les différents comités en lien avec les priorités de la TJO Assister au CA de la CRÉO Rapporter les activités et dossiers de la TJO lors des séances du conseil d'administration de la CRÉO	Nombre de comités Nombre de rencontres Secteurs d'activités des comités	En continu	Coordo/R-FRIJ/Prés Équipe TJO D-CRÉO
Concertier les organismes et ministères offrants des services aux	Accroître la cohésion et la complémentarité des services offerts aux jeunes	Nombre de comités Nombre de rencontres	En continu	Coordo/R-FRIJ

jeunes		Secteurs d'activités des comités		
Être à l'affut des tendances en concertation des mouvements jeunesse	Favoriser les échanges et les collaborations entre les forums jeunesse et la TCFJRQ Organiser des rencontres saisonnières avec les Agents de TJL	Nombre de comités Nombre de rencontres	En continu	Équipe TJO/Prés APC/Coordo

MANDAT : Administrer le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) pour supporter des projets locaux et régionaux et/ou des actions jeunesse structurantes.

Objectif général : Actualiser le fonctionnement et les outils de l'administration du FRIJ				
<i>Contexte : Une réévaluation du fonctionnement et de l'administration du FRIJ est devenue nécessaire à la lumière de plusieurs nouveautés, soient la publication du livre blanc sur la future Politique québécoise de la jeunesse en février 2014, la fin de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, le renouvellement de cette Stratégie de manière transitoire en 2014-2015, le changement de gouvernement ainsi que les enjeux prioritaires mis de l'avant lors de la consultation jeunesse régionale 2013.</i>				
Objectif spécifique	Moyens	Indicateurs de résultats	Échéanciers	Responsable
Mettre à jour les priorités d'investissement de la TJO en collaboration avec le comité de réflexion FRIJ	Identifier les enjeux prioritaires du rapport de la Consultation jeunesse régional 2013, de la Planification stratégique régionale 2012-2017 de la CRÉO Arrimer les priorités régionales aux orientations issues de la nouvelle convention avec le SAJ	Les promoteurs présentent des projets qui ciblent mieux les besoins des jeunes en Outaouais.	Hiver 2015	R-FRIJ
Mettre à jour les outils liés au FRIJ	Modifier les documents suivants : - formulaires de demandes - Cadre de gestion - tout autre document destiné aux promoteurs Réviser les outils par des promoteurs ou partenaires	Les promoteurs ont plus de facilité à présenter des demandes claires complètes au FRIJ.	Automne 2014	R-FRIJ
Améliorer la reddition de compte, l'évaluation et les impacts des projets FRIJ	Participer au groupe de travail FRIJ mis de l'avant par la TCFJRQ Choisir un échantillon de projets afin d'analyser des processus et des rapports aux indicateurs de résultats lors du début et de la fin du projet des AJS et PLR (PJL)	La TJO et le SAJ seront mieux outiller pour analyser le rapport entre les résultats escomptés et livrés des différents projets.	Janvier 2015	R-FRIJ

Opérations courantes liées au mandat d'administrer le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) pour supporter des projets locaux et régionaux et/ou des actions jeunesse structurantes.

Opérations	Déclinaisons	Indicateurs de résultats	Échéanciers	Responsable
Encourager le développement de projets, financés par le FRIJ, soucieux du développement durable et de la participation citoyenne	Développer et améliorer des méthodes d'évaluation en tenant compte du développement durable et de la participation citoyenne	Nombre de projets en développement durable Nombre de projets en participation citoyenne	En continu	R-FRIJ
Assurer la bonne gestion du FRIJ	Engager les sommes du FRIJ selon les normes du SAJ, de la TJO et de la CRÉO Faire le suivi des protocoles d'entente signés avec les promoteurs financés et assurer la réalisation des projets financés	Nombre de projets et ententes financés Nombre de rencontre promoteur Nombre de projets financés complétés et les objectifs et les résultats sont atteints dans leur ensemble	En continu	R-FRIJ
Lancer et promouvoir les appels de projets jeunesse locaux du FRIJ	Envoyer les communiqués aux médias, aux organismes, aux administrateurs et aux anciens promoteurs Informé de la date de tombée sur les médias sociaux, site web	Nombre d'appels de projets Nombre communiqué envoyés Mise en ligne des informations et des formulaires de demande sur notre site web	septembre 2014 février 2015	R-FRIJ
Faire connaître le FRIJ et ses critères	Offrir un soutien personnalisé aux promoteurs Offrir une formation aux agents des Tables jeunesse locales sur le FRIJ Développer des outils promotionnels en lien avec le FRIJ Conférence de presse pour annoncer les appels de projet	Nombre de promoteurs accompagnés Nombre de projets déposés et financés Nombre agents des TJO formé mise sur pied d'un outil de promotion et le diffuser Tenu d'une conférence de presse et couverture médiatique	En continu	R-FRIJ
Soutenir les partenaires et promoteurs ayant des projets novateurs et ponctuels	Financer des AJS selon les priorités d'investissement la TJO	Nombre de projets ou ententes financés Montant des investissements selon les priorités	En continu	Coordo/R-FRIJ
Favoriser la pérennisation des AJS et démontrant un fort potentiel de développement à long terme	Concierter les partenaires et débiter une réflexion et des discussions sur le développement et le financement tiers à long terme des ententes ou projets	Nombre de nouveaux partenaires dans les initiatives jeunesse existantes	En continu	R-FRIJ

qui ont obtenu du financement de la TJO.

ANNEXE : Plan d'action en participation citoyenne 2014-2015 (adopté le 19 novembre 2013)

OBJECTIF 1 : FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE								
Objectifs spécifiques	RESULTATS ATTENDUS	Principales activités	Indicateurs de suivi annuels	Indicateurs d'impact	Dépenses	Contributions		Échéancier
						Ress. Humaines	Ress Financière	
OBJECTIF 1 : Appui aux Tables jeunesse locales et renforcement des compétences (TJL)	Les coordonnateurs des Tables jeunesse locales sont mieux outillés dans le cadre de leur travail et ont une meilleure connaissance de leur rôle au sein de la TJO et du rôle de la permanence de la TJO	Recherche et mise au point d'un questionnaire d'évaluation	Questionnaire et évaluation réalisés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation des 5 coordonnateurs des TJL à la formation offerte par la TJO en collaboration de la TCFJR ➤ Utilisation des ressources internes à leur disposition (ex : APC). ➤ Diminution du taux de roulement des agents des tables jeunesse locales 	Déplacement Matériel	6000 (TJO) 5000 (1000/TJL)	2500 (TJO) 1000 (TJO)	Avril 2014
		Diffusion du questionnaire d'évaluation auprès des coordonnateurs des 5 TJL et en faire le suivi et l'évaluation	Réception des questionnaires par la TJO et compilation des résultats					Avril 2014
		Identification des besoins en formation chez les coordonnateurs des 5 TJL	Plan de formation continu pour chacun des coordonnateurs des TJL					Mars 2015
			Formation pour l'équipe des coordonnateurs sera offerte par la TJO					Avril 2014
Amélioration des liens inter-tables et augmentation du sentiment d'appartenance des agents des tables jeunesse locales envers la Table jeunesse Outaouais et le « réseau » des tables jeunesse locales	Planification, préparation (ODJ, PV etc.) et animation de rencontres « de famille » entre les TJL et la TJO	4 rencontres de réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation de la participation des coordonnateurs aux rencontres « de famille » ➤ Au total, l'APC aura fait 10 visites chez les organismes parrainant les TJL ➤ Les coordonnateurs des TJL auront maintenant un document de référence lors de leur arrivée en poste 	Déplacement Matériel	6000 (TJO) 5000 (1000/TJL)	2500 (TJO) 1000 (TJO)	En continue	
		Visiter alternativement chacune des TJL afin de mieux appuyer les coordonnateurs dans leur travail quotidien et faire un suivi des rencontres et des demandes					15 rencontres inscrites à l'agenda de l'APC	Septembre 2014
		Préparer une session-formation d'accueil pour les nouveaux coordonnateurs					Cartable de formation des nouveaux coordonnateurs conçu et testé par les coordonnateurs des TJL	Mai 2015
OBJECTIF 2 : Reconnaissance de l'implication des jeunes	Un jeune de l'Outaouais nommé à l'ANR pour son implication	Promouvoir et publiciser l'activité via les médias sociaux et en interpellant les partenaires afin de rechercher des candidatures (TJL, CJG, ASEJ APECJ)	Partenaires rencontrés et sensibilisés à l'activité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation du nombre de candidature ➤ Participation d'un lauréat de la région de 		3000 (TJO)		Mai 2014

	citoyenne	Créer un jury et planifier la rencontre de sélection	Grand gagnant sélectionné par le jury	<ul style="list-style-type: none"> ➤ l'Outaouais à l'ANR ➤ Nombre d'activités médiatiques (parutions, communiqué etc.) 	Bourse Promotion		1000 (SAJ)	1000 (SAJ)	Jun 2014
		Collaborer avec la TCFJRQ et le SAJ pour la tenue de l'ANR et mousser la participation du « nommé » à l'ANR dans la communauté	Suivi réalisé auprès du lauréat						Aout-nov 2014
OBJECTIF 3 : Réalisation d'un mécanisme de reconnaissance et de suivi de l'implication bénévole des jeunes	Création d'un concept avant-gardiste du projet « Passeport bénévole »	Embaucher un expert-conseil en développement d'applications web par la TJO et la CJG	Participation aux rencontres de conceptualisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organismes partenaires rencontrés et identifiés ➤ Phase 2 en préparation : conceptualisation 	Expert-conseil	2500(TJO) 500(LSO) 2000 (CJG) 500 (Jebéné.)	2000 (TJO) 2000 (CJG) 2000 (ASSSO)	Jun 2014	
			Signature du contrat					Jun2014	
	Concept validé auprès de la clientèle cible (focus groupe)	Jun 2014							
	Promotion du concept chez les organismes partenaires afin de rechercher du financement pour l'étape 2 (réalisation du concept)	Démarchage et présentation du concept aux organismes et aux institutions scolaires	Mars 2015						
OBJECTIF 4 : Organisation d'un rassemblement jeunesse	Retour du Grand CRIC pour une 6 ^e édition à l'Auberge jeunesse Petite-nation du 30 mai au 1 ^{er} juin 2014	Créer un comité Ad hoc qui collabore à l'organisation et à la planification de l'évènement (soirée du vendredi, et samedi en journée et le souper)	Contenu identifié et confirmé (thématiques, conférenciers, animation de soirée)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de jeunes participants au grand CRIC (6^e édition) ➤ 1 grande conférence ➤ Nombre d'ateliers-conférence 	Organisation	5000 (TJO) 2000 (Comité TJO)	5000(TJO) 100(SADC) 2000(CD) 1000(Députés) 1280(AJ) 2000(ASSSO) 500 (CLD – TJP)	Mai 2014	
		Rechercher des partenaires financiers	Budget finalisé					Avril 2014	
			Élaboration d'un plan de commandite					Avril 2014	
		Assurer la logistique de l'évènement	Plan d'action de l'évènement réalisé					Avril 2014	
OBJECTIF 5 : Sensibiliser les jeunes au thème de la participation citoyenne	Présentation de l'Atelier sur la participation citoyenne dans les écoles secondaires et les organismes jeunesse	Rencontrer les responsables du projet : École École écocitoyenne de l'Outaouais	Rencontre réalisée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de formations offertes ➤ Nombre de participants ➤ Nombre d'ateliers offerts ➤ Nombre d'intervention entre la responsable du Projet École Écocitoyenne et l'APC 		6000 (TJO)		Avril 2014	
		Présenter l'Atelier en participation citoyenne au responsable du projet : École Écocitoyenne	Atelier présenté au responsable					Jun 2014	
		Collaborer à la présentation des ateliers en PC dans les écoles secondaires et organismes jeunesse en offrant notre expertise	Suivis réalisés auprès du responsable du projet					Mars 2015	

	Refonte du site Web de la TJO en mettant de l'avant davantage le thème de la participation citoyenne	Révision, mise à jour et bonification de l'information pour le site WEB revampé	Informations sur le site Web actualisées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouveau site web réalisé ➤ Augmentation du nombre de visites et du temps par visite sur le site web de la Table jeunesse Outaouais. ➤ Sondage de satisfaction du nouveau site web auprès des administrateurs et des agents des tables jeunesse locales. 	Expert Promotion	3000 (TJO)	3000 (TJO) 500 (TJO) 1500 (ASSSO)	Mai 2014
		Embauche d'un expert Web et faire le suivi avec celui-ci	Expert Web embauché					Mai 2014
		Validation de l'intérêt des tables jeunesse locales à modifier leur page sur le site Web de la TJO	Coordonnateurs des TJL ont été rencontrés et l'intérêt validé					Avril 2014
		Promotion du site Web de la TJO « revu et corrigé » auprès des jeunes	Réalisation d'un plan de promotion					Septembre 2014
	Diffusion de l'outil en participation citoyenne (BD)	Réaliser un plan de promotion des BD en participation citoyenne (ex. : utilisation des BD dans les communications de la TJO)	Plan de promotion réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de parutions ➤ Nombre d'outils distribués ou acheminés ➤ Nombre de visite web 	Promotion	1000 (TJO)	1000 (TJO) 500 (ASSSO)	Avril 2014
			BD diffusées auprès des jeunes					Mars 2015
	Soutien aux jeunes souhaitant participer à des événements, colloques ou conférences sur la participation citoyenne	Réviser les critères d'admissibilité du Fonds d'aide à la participation citoyenne et mise à jour du formulaire	Critères d'admissibilité ont été révisés et le formulaire a été mis à jour	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de projets déposés 	Bourse	3000 (TJO)	1000(TJO) 500(ASSSO)	Avril 2014
		Promouvoir le Fonds d'aide à la participation citoyenne auprès des partenaires (TJL, CJE, Maison des jeunes, AGEECO, AGE-UQO) et des jeunes	Promotion du FAPC via le Bulletin de la TJO, CRIC, facebook etc.					Mars 2015
			TJL, ASEJ et APECJ rencontrés					Mars 2015
OBJECTIF 2 : STIMULER LA PARTICIPATION DES JEUNES DANS LES INSTANCES DÉCISIONNELLES ET LA SPHÈRE POLITIQUE								
OBJECTIF 1 : Sensibiliser les organisations à l'importance des jeunes bénévoles	Avoir des organismes qui savent mieux comment rejoindre, accueillir et retenir les jeunes dans leur organisation pour	Offrir la formation aux formateurs sur la place des jeunes bénévoles (formations développées par le Réseau d'action bénévole du Québec)	La journée de formation pour les TJL et centres bénévoles organisée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de formateurs ➤ Nombre d'organismes rencontrés et formés 	Promotion Déplacement Location de salle	2000 (TJO)	1000(TJO) 1000(ASSSO)	En continue

	assurer une relève en particulier sur leur CA	Promouvoir la formation aux organismes sur la place des jeunes bénévoles (formations développées par le Réseau d'action bénévole du Québec)	La formation a été publicisée dans l'ensemble du territoire et des organismes ont été rencontrés (démarchage)						
OBJECTIF 2 : Collaborer à la formation de la relève dans les instances ou organisations décisionnelles	Offrir aux jeunes des opportunités d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences à titre d'administrateur	Réaliser un questionnaire portant sur la mise au point d'un mécanisme (ou structure) favorisant le partage d'information pour les jeunes siégeant aux différentes instances (et clarifier qui sont ces jeunes)	Questionnaire réalisé et résultats analysés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de participants à la formation ➤ Nombre de candidatures (FQM) ➤ Augmentation du taux de participation des jeunes siégeant sur différentes instances en Outaouais 	Consultant Promotion Déplacement Matériel	3000 (TJO)	2500 (TJO) 2500 (ASSSO)	Octobre 2014	
		Présentation de différents scénarios de mécanismes ou structures lors d'une rencontre avec les jeunes siégeant sur différentes instances (ex. : CRÉO, STO, UQO, ACESO etc.) à une rencontre	Rencontre réalisée et mécanisme identifié						Novembre 2014
		Rechercher, planifier et promouvoir une formation sur le thème de la gestion démocratique d'un organisme auprès des jeunes	Formation planifiée et réalisée						Octobre 2014
OBJECTIF 3 : Familiariser les jeunes à la sphère politique et démystifier le rôle de l'élu	Un jeune de l'Outaouais participe au Projet de jumelage de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)	Promouvoir et publiciser l'activité via les médias sociaux et en interpellant les partenaires afin de rechercher jeunes intéressés par la politique municipale	Promotion de projet via différents médias sociaux et les TJL, la CRÉO, les MRC et les maires		Bourses Déplacement Promotion	2000(TJO)	700(TJO) 300(ASSSO)	Juin 2014	
		Créer un jury et planifier la rencontre de sélection	Les membres du jury ont sélectionné le participant						Juillet 2014
		Collaborer avec la TCFJRQ afin d'assurer le suivi de l'activité	Suivi et remboursement réalisé						Septembre 2014
	Promotion et diffusion d'un moyen-métrage portant sur la	Concevoir une campagne de promotion pour la diffusion du moyen-métrage dans l'ensemble du territoire de la TJO	Stratégie de diffusion réalisée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de soirées ciné-causeries ➤ Nombre de jeunes participants 	Salle DVD Promotion	1000(TJO) 500 (TJL)	2100 (TJO) 1000 (ASSSO)	Avril 2014	

	politique municipale et les jeunes	Offrir un projet « clé en main » aux TJL ou autres partenaires (soirées ciné-causeries avec de jeunes candidats ou élus)	Porteurs du projet identifiés					Avril 2014
		Collaborer à l'organisation de l'évènement en faisant la promotion de la soirée ciné-causerie	Soirées organisées et réalisées					Avril 2014
OBJECTIF 3 : AUGMENTER LA PARTICIPATION ELECTORALE DES JEUNES (SI ELECTIONS)								
OBJECTIF 1 : Stimuler la participation électorale des jeunes	Promouvoir de façon originale dans l'ensemble du territoire la participation électorale chez les jeunes	Créer un comité « ad hoc » avec coordonnateurs des TJL	Comité créé	⇒ Augmentation du taux de participation des jeunes lors des élections	À déterminer			
		Réaliser une stratégie de promotion	Stratégie de promotion développée					
		Assurer le suivi de la stratégie	Suivis réalisés					
	Avoir des jeunes sensibilisés à la démocratie, aux partis politiques et à notre système électoral Collaborer à la réalisation d'Électeurs en herbes	Promouvoir et collaborer à la réalisation du projet « Électeurs en herbe »	Projet diffusé auprès des partenaires, écoles etc.	⇒ Nombre d'écoles et de Maisons des jeunes participantes	À déterminer			

Annexe 4 : Les trois axes du PSR 2012-2017 et les stratégies régionales associées

A : MILIEU DE VIE (5 ENJEUX, 8 STRATÉGIES)	SECTEUR : Protection de l'environnement, Aménagement du territoire et Transport
Enjeu # 1 : Occupation dynamique du territoire	
Stratégie 1.1 : Favoriser la concertation des partenaires en matière de densification urbaine, de consolidation des noyaux villageois et de réduction de l'étalement urbain Stratégie 1.2 : Miser sur la concertation des divers acteurs pour assurer l'occupation dynamique du territoire (TJO)	
Enjeu # 2 : Accès aux services de transport et mobilité durable des populations	
Stratégie 2.1 : Développer et consolider les services de transport collectif, adapté et actif au niveau local, régional, interrégional et interprovincial. Stratégie 2.2 : Harmoniser les orientations et les objectifs de la région pour assurer la mobilité durable des populations et des biens.	
Enjeu # 3 : Protection des lacs, cours d'eau, milieux humides et eaux souterraines grâce à une approche d'intervention par bassins versants	
Stratégie 3.1 : Soutenir les actions régionales structurantes en matière d'accès public, de protection et de mise en valeur des lacs, cours d'eau, milieux humides et eaux souterraines CRRNTO : La conservation des milieux humides et habitats fragiles CRRNTO : La protection du milieu aquatique et de l'habitat du poisson CRRNTO : Les maladies de la faune et la prolifération des espèces exotiques et envahissantes CRRNTO : Le maintien de l'intégrité des écosystèmes pour leur rôle écologique et la conservation de la biodiversité	
Enjeu # 4 : Prévention et adaptation à l'égard des répercussions prévisibles occasionnées par les changements climatiques	
Stratégie 4.1 : Réduire les gaz à effet de serre (GES) CRRNTO : L'optimisation et le développement de la filière forêt-bois-énergie Stratégie 4.2 : Agir sur les impacts et les effets des changements climatiques (CRRNTO - TJO)	
Enjeu # 5 : Mise en valeur des paysages culturels, patrimoniaux et naturels	
Stratégie 5.1 : Harmoniser les outils de gestion en matière d'aménagement durable du territoire, afin d'assurer la mise en valeur et la protection des paysages culturels, patrimoniaux et naturels CRRNTO : Le maintien des paysages en milieu forestier	

B : MODE DE VIE (8 ENJEUX, 17 STRATÉGIES)	SECTEUR : Développement social et Santé
Enjeu # 6 : Mobilisation des communautés	
Stratégie 6.1 : Soutenir des mesures visant à encourager la participation citoyenne (TJO) Stratégie 6.2 : Développer une approche régionale favorable à l'innovation sociale (TJO)	
Enjeu # 7 : Création d'environnements favorables à la santé et au mieux-être de la population	
Stratégie 7.1 : Renforcer la capacité des communautés à mettre en place des environnements favorables à la santé et au mieux-être de la population (TJO) Stratégie 7.2 : Favoriser l'intégration socioéconomique de tous les citoyens par la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	
Enjeu # 8 : Adaptation aux changements démographiques	
Stratégie 8.1 : Favoriser la mise en place de services pour les aînés Stratégie 8.2 : Contrer l'exode rural et favoriser l'intégration des nouveaux arrivants (TJO) Stratégie 8.3 : Répondre aux besoins des familles de l'Outaouais en matière de services de garde et de conciliation travail-famille	
B : MODE DE VIE (8 ENJEUX, 17 STRATÉGIES)	SECTEUR : Culture, Loisir, Sport
Enjeu # 9 : Présence d'une offre diversifiée, complémentaire et accessible	
Stratégie 9.1 : Favoriser l'ancrage et la croissance des organismes en culture, loisir, sport et plein air, de manière à offrir des services et des infrastructures de qualité accessibles sur l'ensemble du territoire (TJO) Stratégie 9.2 : Optimiser l'accompagnement du milieu et stimuler la croissance du financement des organismes de la région dans une perspective de pérennité (TJO) Stratégie 9.3 : Développer un environnement favorable à la participation et à la contribution continue de l'ensemble de la population à ce qui touche la culture, le loisir, le sport et le plein air (TJO)	
Enjeu # 10 : Affirmation du sentiment d'appartenance	
Stratégie 10.1 : Participer au développement du sentiment d'appartenance et en faire la promotion, au niveau local et régional, auprès de la population (TJO).	
Enjeu # 11 : Notoriété de l'Outaouais pour sa capacité d'attraction et de rétention	
Stratégie 11.1 : Accroître la notoriété de l'Outaouais en misant sur la coordination et la cohérence des mesures prises par les différents partenaires de la région (TJO).	

**B : MODE DE VIE
(8 ENJEUX, 17 STRATÉGIES)**

SECTEUR : Éducation, Recherche et Science

Enjeu # 12 : Population compétente et qualifiée

Stratégie 12.1 : Poursuivre la stratégie régionale visant l'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais (TJO).

Stratégie 12.2 : Accentuer le développement de l'enseignement supérieur en Outaouais (TJO).

Stratégie 12.3 : Promouvoir et développer l'offre de la formation professionnelle, de la formation technique et de la formation continue.

CRRNTO : Le manque de relève de la main-d'œuvre en milieu forestier

Enjeu # 13 : Recherche et innovation au service du développement

Stratégie 13.1: Favoriser le développement de centres de recherche et des compétences scientifiques dans les secteurs à fort potentiel de développement

Stratégie 13.2 : Développer une meilleure synergie entre les acteurs socioéconomiques et scientifiques en Outaouais

**C : NIVEAU DE VIE
(2 ENJEUX ET 4 STRATÉGIES)**

SECTEUR : Développement économique et Emploi

Enjeu # 14 Économie régionale en croissance et diversifiée

Stratégie 14.1 : Soutenir le développement de l'innovation (TJO)

Stratégie 14.2 : Développer la culture entrepreneuriale et l'entrepreneuriat (TJO)

Stratégie 14.3 : Soutenir le développement des secteurs à fort potentiel et des créneaux émergents : Tourisme; Agroalimentaire; Ressources naturelles; Industrie du savoir; Économie sociale; Secteur manufacturier; Industries culturelles (TJO).

CRRNTO : La prospection et le développement d'une activité économique découlant de la mise en œuvre des potentiels récréatifs

CRRNTO : L'absence des promoteurs possédant l'expertise et les capitaux nécessaires pour assurer le développement de projets, de l'idéation à la mise en œuvre

CRRNTO : L'amélioration de l'offre de produits et de services récréatifs de qualité

CRRNTO : La consolidation et le développement de la villégiature commerciale et communautaire en équilibre avec le développement de l'offre touristique

CRRNTO : La méconnaissance de l'offre récréotouristique en Outaouais

CRRNTO : L'approvisionnement en volume de matière ligneuse

CRRNTO : L'optimisation et le développement de la filière forêt-bois

CRRNTO : Le maintien d'une activité économique viable découlant de la mise en valeur des ressources fauniques

Enjeu # 15 : Harmonisation du développement économique et de l'emploi

Stratégie 15.1 : Favoriser l'attraction et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée, particulièrement dans les secteurs à fort potentiel de développement (TJO).

5.2 Conformité des stratégies d'interventions identifiées dans le cadre du Plan stratégique régional 2012-2017 en vertu des principes de la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires

Principes de la loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires	
1	Engagement des personnes élu(e)s
2	Concertation
3	Complémentarité territoriale
4	Action gouvernementale modulée
5	Cohérence et efficacité des planifications et des interventions sur les territoires
6	Respect des spécificités des nations autochtones et leur rapport à la culture québécoise

Stratégies d'interventions du Plan stratégique régional 2012-2017		Principes - Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires					
		1	2	3	4	5	6
1.1	Favoriser la concertation des partenaires en matière de densification urbaine, de consolidation des noyaux villageois et de réduction de l'étalement urbain.						
1.2	Miser sur la concertation des divers acteurs pour assurer l'occupation dynamique du territoire.						
2.1	Développer et consolider les services de transport collectif, adapté et actif au niveau local, régional, interrégional et interprovincial.						
2.2	Harmoniser les orientations et les objectifs de la région pour assurer la mobilité durable des populations et des biens.						
3.1	Soutenir les actions régionales structurantes en matière d'accès public, de protection et de mise en valeur des lacs, cours d'eau, milieux humides et eaux souterraines.						
4.1	Réduire les gaz à effet de serre (GES).						
4.2	Agir sur les impacts et les effets des changements climatiques.						
5.1	Harmoniser les outils de gestion en matière d'aménagement durable du territoire afin d'assurer la mise en valeur et la protection des paysages culturels, patrimoniaux et naturels.						
6.1	Soutenir des mesures visant à encourager la participation citoyenne.						
6.2	Développer une approche régionale favorable à l'innovation sociale.						
7.1	Renforcer la capacité des communautés à mettre en place des environnements favorables à la santé et au mieux-être de la population.						
7.2	Favoriser l'intégration socioéconomique de tous les citoyens par la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.						
8.1	Favoriser la mise en place de services pour les aînés.						
8.2	Contre l'exode rural et favoriser l'intégration des nouveaux arrivants.						
8.3	Répondre aux besoins des familles de l'Outaouais en matière de services de garde et de conciliation travail-famille.						
9.1	Favoriser l'ancrage et la croissance des organismes en culture, loisir, sport et plein air, de manière à offrir des services et des infrastructures de qualité accessibles sur l'ensemble du territoire.						
9.2	Optimiser l'accompagnement du milieu et stimuler la croissance du financement des organismes de la région dans une perspective de pérennité.						
9.3	Développer un environnement favorable à la participation et à la contribution continue de l'ensemble de la population à ce qui touche la culture, le loisir, le sport et le plein air.						
10.1	Participer au développement du sentiment d'appartenance et en faire la promotion, au niveau local et régional, auprès de la population.						
11.1	Accroître la notoriété de l'Outaouais en misant sur la coordination et la cohérence des mesures prises par les différents partenaires de la région.						
12.1	Poursuivre la stratégie régionale visant l'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais.						

12.2	Accentuer le développement de l'enseignement supérieur en Outaouais.						
12.3	Promouvoir et développer l'offre de la formation professionnelle, de la formation technique et de la formation continue.						
13.1	Favoriser le développement de centres de recherche et des compétences scientifiques dans les secteurs à fort potentiel de développement.						
13.2	Développer une meilleure synergie entre les acteurs socioéconomiques et scientifiques en Outaouais						
14.1	Soutenir le développement de l'innovation.						
14.2	Développer la culture entrepreneuriale et l'entrepreneuriat.						
14.3	Soutenir le développement des secteurs à fort potentiel et des créneaux émergents.						
15.1	Favoriser l'attraction et la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée particulièrement dans les secteurs à fort potentiel de développement.						
3.1.3	Favoriser une synergie régionale en matière de protection des lacs, cours d'eau, milieux humides et eaux souterraines entre les plans directeurs de l'eau (PDE), les schémas d'aménagement et de développement (SAD) des MRC et de la Ville de Gatineau et le Plan régional de développement intégré des ressources du territoire public (PRDIRT).						
4.1.2	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action régional intégré pour l'amélioration du bilan des GES.						
4.2.2	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action régional dans le cadre de la stratégie régionale intégrée d'adaptation aux changements climatiques.						
5.1.1	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action intégré de protection et de valorisation des paysages culturels, patrimoniaux et naturels.						
12.3.1	Valoriser auprès des jeunes, des parents et des partenaires les métiers d'avenir et les programmes connexes de formation professionnelle et de formation technique.						
14.3.1	Soutenir les initiatives permettant de réaliser les objectifs du Plan de développement de l'industrie touristique au Québec 2012–2020, pour faire de l'Outaouais une véritable « porte d'entrée touristique du Québec », ainsi que ceux du Plan de développement touristique de l'Outaouais 2012–2015, dans le but d'augmenter l'attrait de la région ainsi que la durée de séjour des visiteurs et ce, dans un souci de développement durable.						
14.3.4	Accroître l'offre et valoriser les produits touristiques porteurs en créant un environnement favorable au développement de l'industrie touristique, en attirant de nouveaux capitaux par la recherche de promoteurs et d'investisseurs et en soutenant les efforts de renouvellement des infrastructures touristiques publiques et privées.						
14.3.10	Assurer un approvisionnement suffisant en matière ligneuse et non ligneuse de qualité.						
14.3.11	Doter la région de l'Outaouais d'une vision concertée du développement de la « foresterie de demain » et orienter le développement durable du secteur : en optimisant l'utilisation de la fibre par le développement de créneaux à fort potentiel et à très haute valeur ajoutée, tels la biochimie (bioraffinage, extractibles, agrobioforesterie), la bioénergie et les biomatériaux, et en valorisant davantage les retombées des filières traditionnelles par l'utilisation de la matière ligneuse et non ligneuse.						
14.3.13	Favoriser le développement durable des ressources fauniques et de leur habitat.						
14.3.15	Accroître, différencier et améliorer l'offre d'activités associées à la faune et à son habitat par la diversification globale du secteur, des entreprises, des produits et services, des clientèles et des liens entre ceux-ci.						

Annexe 6 : Fonds de Développement régional (FDR) – Engagements confirmés (ou réservés) et budgétés – Exercice financier 2014-2015

Type d'entente	Projet	Montants engagés 2014-2015	No. de projet	Date de fin d'entente
ENGAGEMENTS CONFIRMÉS AU 31 MARS 2014				
E.S.	Transport collectif régional (récurrent)	100 000 \$		
E.S.	Égalité femmes-hommes (récurrent)	40 000 \$		
E.S.	Économie sociale (récurrent)	50 000 \$		
E.S.	Développement de la culture (récurrent)	40 000 \$		
E.S.	Condition de vie des aînés (récurrent)	40 000 \$		
FDR	Coordination en loisirs et sports – territoires ruraux (récurrent)	15 000 \$		
FDR	Commissariat du film et de la TV Outaouais (récurrent)	15 000 \$		
FDR	Soutien à la commercialisation des entreprises – Collectif bois (récurrent)	80 000 \$		
FDR	Créneau Accord Bois (récurrent)	20 000 \$		
FDR	Start-up week-end (non-récurrent)	8 500 \$		
SOUS-TOTAL DES ENGAGEMENTS CONFIRMÉS AU 31 MARS 2014		408 500 \$		
MONTANTS RÉSERVÉS DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2014				
E.S.	Persévérance scolaire (récurrent – à confirmer)	75 000 \$		
E.S.	Mobilité interterritoriale et internationale (immigration et jeunesse)(récurrent – à confirmer)	65 000 \$		
Projet structurant	Foire gourmande Outaouais- Est Ontarien – 2014 (récurrent –confirmé)	10 000 \$	FDR-07-14-555	2014
Projet structurant	Table éducation Outaouais – Fonctionnement 2014-2015 (récurrent – confirmé)	1 500 \$	FDR-07-14-	2014-15
Projet structurant	Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais – Culturiades 2014 (récurrent – confirmé)	6 000 \$	FDR-07-14-559	2014
Projet structurant	Q-Web – Adhésion annuelle – 2014-15 (récurrent – confirmé)	5 750 \$	FDR-07-14-557	2014-15
Étude et recherche	Ch. De Commerce de Gatineau – Outaouais Vision économique 2030 (non récurrent – confirmé)	5 000 \$	FDR-07-14-556	2014
E.A.	Table agroalimentaire de l'Outaouais : Plan d'action 2014-2015 (récurrent, reçu), comprenant différents projets ou initiatives, dont : Agent de commercialisation – secteur agroalimentaire Parcours Outaouais gourmet Support à la commercialisation Autres	60 000\$	FDR-EA-07-14-125	2014
E.A.	CREDETAO Plan d'action annuel 2014-2015 (récurrent – reçu), comprenant différents projets ou initiatives, dont Projet Filière Houblon	40 000 \$	FDR-EA-07-14-124	
Projet structurant	L'ATINO –fonctionnement 2014-15 (récurrent – à confirmer)	15 000 \$	FDR-07-14-558	2014
SOUS-TOTAL DES MONTANTS RÉSERVÉS DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2014		283 250 \$		

Annexe 7 : Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – Projets et ententes en cours 2014-2015

FRIJ - Engagements confirmés au 31 mars 2014

Type	Projet	Montant FRIJ 2014-2015	Montant FRIJ (durée du projet)	Date de fin d'entente
AJS	Tables jeunesse locales (5 ans) Co-gestion – TJO – 2 CJE - CLD – LSO – CIEL	144 000 \$	720 000 \$	31 déc 2014
AJS	E.S. visant le développement de la culture en Outaouais (466 700 \$ sur 3 ans) (co-gestion CRÉO-MCC-Ville-CRCCO)	0	25 000 \$ (2015-16)	31 mars 2016
AJS	Formation d'entraîneurs d'athlètes féminines (48 250 \$ sur 18 mois) (gestion LSO)	5 025 \$	16 750 \$	31 mars 2015
AJS	Jeux de la francophonie canadienne 2014 (3 315 000 \$ sur 15 mois) (gestion JFC)	22 090 \$	55 000 \$	31 déc 2014
AJS	Plan de communication ACESO (99 218 \$ sur 9 mois) (gestion TÉO)	15 000 \$	15 000 \$	1 ^{er} jan 2015
AJS	ES Persévérance scolaire (1 756 598 \$ sur deux ans) (co-gestion CRÉO, TÉO, R2, 5 CS, MELS MESRS, MCC, TJO)	25 000 \$	75 000 \$	31 mars 2015
AJS	Programme Écoles écocitoyennes de l'Outaouais (269 200 \$ sur 29 mois) (gestion Enviro Educ-action)	19 080 \$	127 200 \$	30 juin 2015
AJS	ES Économie sociale (co-gestion CRÉO, MAMOT, MESS, Pôle, TJO)	15 000 \$*	45 000 \$	31 mars 2015
AJS	Plan d'action en participation citoyenne 2014-2015 (90 480 \$ sur un an) (gestion TJO)	22 000 \$	22 000 \$	31 mars 2015
AJS	Forces AVENIR (802 500 \$ sur trois ans) (gestion FA)	12 500 \$	37 500 \$	31 juil 2016
Total des montants engagés FRIJ avant le 31 mars 2014 toujours en cours		279 695 \$	1 063 450 \$	

*Montant à confirmer

FRIJ - Engagements confirmés depuis le 1^{er} avril 2014

Type	Projet	Montant demandé	Date de fin d'entente
PJL	Appel de projets – 30 septembre 2014	75 000 \$	
PJL	Appel de projets – 28 février 2014	75 000 \$	
AJS	Bâtisseur en création en Outaouais (mentorat d'affaires) (386 700 \$ sur trois ans) (gestion CCG)	38 600 \$	3 ans
Total des montants engagés FRIJ 2014-2015		188 600 \$	

FRIJ - Projets et entente en cours (non engagés, non confirmés) -2014-2015

Type	Projet	Montant demandé	Date de fin d'entente
AJS	Expo-Science national 2015	35 000 \$	1 an
AJS	ES Économie sociale	15 000 \$	1 an
AJS	ES Mobilité territoriale en internationale	80 000 \$	3 ans
AJS	Tables jeunesse locales	160 000 \$	1 an
AJS	ES Les rendez-vous jeunesse du loisir culturel (Jeune relève amateur)	15 300 \$	1 an
AJS	Plan d'action en participation citoyenne 2015-2016	22 000 \$	1 an
AJS	ES CALQ	20 000 \$	1 an
Total des montants demandés FRIJ 2014-2015		327 500 \$	

Annexe 9 : Copie du communiqué confirmant la suspension des commissions régionales



COMMUNIQUÉ

6 septembre 2013

À l'attention des membres des
Commissions régionales
de la CRÉO

Suspension des travaux de nos Commissions régionales

Chers partenaires *membres de nos commissions régionales*,

Comme vous le savez, nous travaillons actuellement sur la restructuration des activités de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO).

Cet exercice, imposé en raison des coupures budgétaires annoncées en décembre 2012 (34 % du Fonds de Développement Régional), nous mènera à des changements importants aux niveaux administratif et organisationnel, qu'il faut aussi voir comme une opportunité d'améliorer notre efficience.

Dans cet esprit, nous serons appelés à revoir notre rôle premier, qui est de concerter les partenaires de la région. C'est pourquoi nous suspendons les travaux de nos commissions régionales à partir d'aujourd'hui.

Par ailleurs, dans le cadre de notre réflexion, nous vous inviterons cet automne à un rendez-vous important qui réunira tous les membres des commissions régionales, ceci, afin de vous impliquer à titre de partenaires privilégiés de la CRÉO.

Veuillez accepter l'expression de nos meilleures salutations,

À bientôt!

Pierre Boucher,

Responsable des Communications de la CRÉO

Au nom de Melvin Jomphe, directeur général, et de toute l'équipe